

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°656 - Décembre 2023

Prochaine parution : Mardi 9 janvier 2024

2€

Cessez-le-feu immédiat et permanent



**Un toit
c'est un droit
RSA, allocation
chômage :
on n'y touche pas !**

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Solidarité internationale et lutte pour la rupture révolutionnaire

Plus d'un mois de guerre de destruction massive menée par Israël contre le peuple palestinien, qui résiste et proclame devant le monde entier que les bombes ne viendront pas à bout de sa détermination à exister en tant que peuple, que nation, sur sa terre. Le journal de novembre revenait sur l'histoire de ce peuple, de son combat : nos camarades font connaître ces articles « qui permettent de comprendre » la justesse de cette lutte. Un combat qui est vécu ici avec intensité par de nombreux jeunes, d'hommes et de femmes « issus de l'immigration », par des militants syndicalistes, des personnels de santé, des militants de la cause palestinienne... Nous réfutons cette accusation « d'importer le conflit israélo-palestinien » : c'est de solidarité qu'il s'agit. « Solidarité avec un peuple en danger » !

Il faut beaucoup expliquer, argumenter, avoir le souci de convaincre et d'entraîner dans l'expression de cette solidarité, en venant avec des amis, des collègues de travail dans les manifestations des samedis, en venant de façon organisée, dans les cortèges, avec drapeaux et panneaux.

Dans ce numéro, les contributions sur cette question n'éluent pas les difficultés, notamment dans le mouvement syndical, et donnent des exemples. Il apporte beaucoup d'éléments sur le mouvement de solidarité internationale, avec notamment **l'appel des partis et organisations marxistes-léninistes** qui participent aux mobilisations dans leur pays, sur les mêmes bases politiques de solidarité. Dans l'article qui ouvre le « dossier solidarité avec le peuple palestinien », nous tenons à les préciser : « Nous soutenons "sans réserve" le combat national du peuple palestinien, parce qu'il a un caractère clairement anti-impérialiste. Il cible les piliers du système capitaliste impérialiste occidental, sans se laisser instrumentaliser par d'autres puissances impérialistes. »

Cette précision permet aussi de revenir sur les raisons pour lesquelles nous dénonçons la guerre en Ukraine comme réactionnaire, inter impérialiste, comme le montre, sous l'angle de la course à la militarisation, l'article de ce journal.

Ce numéro est ancré dans la situation politique et sociale, marquée par trois grandes questions :

D'une part, la « loi immigration », avec ses surenchères racistes, le « pourrir la vie » de Darmanin à l'encontre des demandeurs de renouvellement de cartes de séjour... et les mobilisations pour les dénoncer. Il est clair que cette question s'inscrit dans un contexte global de « **montée de la réaction** ». L'article politique qui est consacré à cette question revient sur la nécessité d'inscrire ce combat dans celui pour la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste.

D'autre part, **les attaques contre les seniors au chômage, les allocataires du RSA et les sans-droits.**

Enfin, les grèves pour les salaires, avec cette fois, une dimension internationale, avec des exemples venant des USA (Automobile, Amazon, Tesla...), sans oublier la grève dure des conducteurs de bus du dépôt Transdev de Coubron (93).

La rubrique des mobilisations contre les monopoles pollueurs, les lobbies du nucléaire et de l'agro-business aborde cette fois l'hypocrisie planétaire de la Cop 28, l'eau du Rhône détournée pour refroidir les centrales et la poursuite du scandale sanitaire du Glyphosate.

Cette question renvoie à celle de l'empoisonnement des peuples des Antilles par le Chlordécone, **symbole de la dépendance coloniale** et de ses crimes contre les peuples. Les organisations des colonies posent ces questions au niveau international (à travers un appel commun). Darmanin et Le Maire se sont rendus en Kanaky pour essayer d'imposer le schéma de la poursuite de la domination coloniale, sur une colonie stratégique, tant sur le plan économique – le nickel et les métaux rares de son sous-sol –, que géostratégique – le « porte-avions » de l'impérialisme français dans l'Indo-Pacifique.

Les organisations du peuple kanak continuent à exiger l'application de droit national du peuple kanak, à l'indépendance. Ça prendra le temps qu'il faudra, ça passera par des étapes non encore écrites, mais le peuple kanak ne cèdera pas, et l'exemple du peuple palestinien, certes dans un autre contexte, ne peut que l'y encourager. Nous serons à ses côtés. ★

**CAPITALISME
BROYEUR DE VIES**

**CE SYSTEME
ON N'EN VEUT PAS
ON LE COMBAT !**

**PARTI COMMUNISTE
DES OUVRIERS DE FRANCE**  **pcof.net**

Abonnement à La Forge - Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € - Pli ouvert (version papier) : 28 €
Pli fermé : 35 € - Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant** - 15 cité Popincourt - 75011 Paris

Dénoncer et lutter contre la montée de la réaction !

Que ce soit au niveau national comme au niveau international, les Etats deviennent de plus en plus réactionnaires, de plus en plus policiers et les partis d'extrême droite s'installent dans le paysage. Ce phénomène traduit le caractère profondément réactionnaire du système capitaliste impérialiste et la profondeur de sa crise, dans tous les domaines, qui se manifeste aussi par la multiplication des conflits et des guerres réactionnaires. Cela signifie que la dénonciation et les luttes contre la réaction doivent s'inscrire dans le combat pour la rupture révolutionnaire avec ce système.

Les récentes élections qui se sont déroulées dans plusieurs pays d'Europe ont vu des progressions importantes des scores des partis d'extrême droite. Que ce soit en Suède, aux Pays-Bas, en Espagne, en Allemagne, en Italie, ou en France ... ces partis ont certains points en commun.

Ils utilisent habilement les mécanismes de la démocratie bourgeoise et parlementaire pour développer leurs thèses réactionnaires, leur nationalisme agressif, leur racisme et leur islamophobie. Ils sont largement relayés par des grands médias et sont très actifs sur les réseaux sociaux.

Les partis bourgeois traditionnels, de droite et sociaux-démocrates, usés par des années de gestion des intérêts de la bourgeoisie, des monopoles, au détriment des intérêts ouvriers et populaires, voient une partie de leurs bases électo-

rales partir vers les partis d'extrême droite. Ces derniers ont modifié leurs discours, en leur donnant un caractère plus « social », mais leur thématique principale est celle de l'immigration, présentée comme une menace d'invasion, une source de violences et d'insécurité pour les populations. Leur racisme est virulemment anti-musulman. Il a largement supplanté leur antisémitisme, qui a pourtant de profondes racines historiques dans tous ces partis, comme on peut le voir aujourd'hui, où certains sont des partisans frénétiques de la politique israélienne dans sa « guerre contre le terrorisme islamiste ».

Autre point commun, ils ont des positions très critiques vis-à-vis de l'UE, allant, pour certains, jusqu'à réclamer la sortie de leur pays, pour, comme ils disent « redonner le pouvoir aux peuples ».

Ils arrivent à devenir des partis de gouvernement en s'alliant avec des partis de droite, en profitant de la faiblesse électorale des partis de la gauche réformatrice. Le cas de l'Italie est, de ce point de vue, symptomatique ; l'extrême droite est « capable » de gérer les affaires, en alliance avec les droites, en faisant preuve de « pragmatisme » sur des questions comme l'UE, et elle devient « fréquentable » au niveau international, comme on l'a vu quand Meloni a été associée aux négociations entre la Commission européenne et l'autocrate tunisien, Kaïs Saïed, pour qu'il bloque les flux de migrants vers l'UE.

Ils entraînent dans leur sillage, tout en les désavouant « officiellement », des groupes d'extrême droite violents qui attaquent les migrants, les jeunes, certaines catégories de per-

sonnes comme les homosexuels et peuvent aussi attaquer des militants syndicalistes.

La situation en France

Aux dernières élections présidentielles, nous avons dit que l'extrême droite était une carte de bourgeoisie, mais que son candidat était Macron, qu'elle le ferait voter et qu'il n'était en aucun cas un « rempart » à l'extrême droite. La droite, divisée, reprend les thèmes de l'extrême droite et contribue à la « banaliser ». Cela veut dire que parmi les « cartes » que prépare l'oligarchie française, il y a visiblement celle d'une coalition droite / extrême droite. Le macronisme porte une lourde responsabilité dans cette situation, en gommant les frontières idéologiques et politiques et en disant combattre les idées d'extrême droite et qui, « en même temps », a incité des ministres et des responsables politiques à donner des interviews à Valeurs actuelles, un des porte-voix de l'extrême droite.

La « marche contre l'antisémitisme », initiée par la présidente macronienne de l'Assemblée nationale et le président de droite du Sénat, soutenue par Macron, a permis au RN, parti d'extrême droite, d'être présent, officiellement. Ceux qui l'ont dénoncé ont été qualifiés d'extrémistes et de soutiens au « terrorisme islamique ». La loi « sur l'immigration » et les manœuvres du gouvernement, de la droite et de l'extrême droite qui l'accompagnent, vont dans le même sens : imposer une loi réactionnaire qui criminalise, réprime et « pourrit la vie » aux sans-papiers et aux étrangers vivant ici, en reprenant les positions de l'extrême droite comme

fil conducteur, et en cherchant une « coalition » pour la voter.

Les groupes violents d'extrême droite qui paradent et multiplient les provocations, sont là pour semer la peur, notamment dans la jeunesse, comme on le voit dans la Drôme. Darmanin annonce des interdictions, tout en continuant à parler « d'ensauvagement de la société », et à déployer des unités de CRS dans les cités, pour « éviter une petite guerre civile », ciblant les jeunes qui se défendent des milices fascistes. Comme le disait un commentateur : « *Peut-on condamner la pyromanie de l'extrême droite tout en adoptant une partie de son vocabulaire ?* »

La « montée de la réaction » est un phénomène inquiétant, qu'il n'est évidemment pas question de minimiser. L'oligarchie cherche à semer la peur, à paralyser les masses, à les diviser. Cela ne fonctionne pas : c'est la colère qui monte, la volonté de lutte qui croît et la solidarité qui s'exprime. Il est important de mettre en lumière et de soutenir les résistances concrètes, souvent unitaires, qui combattent la politique au service de l'oligarchie. La lutte de classe qui se développe, avec des moments forts, comme les mobilisations contre la réforme des retraites, celles contre les projets de l'agro-business et les projets inutiles, coûteux et polluants, celles sur les salaires et contre la surexploitation, celle contre les violences policières, le racisme et la solidarité avec les jeunes et les habitants des quartiers populaires, celle contre les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes, ou celle autour de la solidarité avec le peuple palestinien...

C'est à cela que nous travaillons. ★



Plusieurs syndicalistes proches de notre parti ont été associés à certains articles de ce numéro 3. Nous les remercions ici de leur contribution qui vient enrichir la revue de leur expérience concrète.

Nous encourageons tous nos lecteurs à se procurer ce nouveau numéro et à en faire la plus large diffusion possible, en particulier dans le mouvement ouvrier.

C'est l'occasion également, pour ceux qui n'auraient pas encore le numéro 2, de commander les numéros 2 et 3 qui se complètent en abordant chacun les deux volets des mutations du système de production capitaliste, l'un s'attachant aux transformations dans la base économique, et plus particulièrement dans le mode de production, l'autre aux changements dans la superstructure et aux résistances auxquelles ils se heurtent.

Prix d'un numéro : 5 € (+ frais de port 4 €)

Prix des numéros 2 et 3 : 8 € (+ frais de port 6 €)

Pour toute commande : Sté En Avant, 15 cité Popincourt 75011 Paris

Les bombes ne viendront pas à bout de la lutte nationale du peuple palestinien

Après un mois de guerre, de massacres et de destructions, plusieurs gouvernements alliés d'Israël posent la question des « buts de guerre ». Les mouvements de solidarité qui se sont développés dans le monde répondent depuis des semaines, « cessez-le-feu » immédiat et permanent. Ils exigent aussi de plus en plus le respect des droits nationaux du peuple palestinien, qui sont revenus avec force dans le débat. Pour que le peuple palestinien puisse décider des cadres et des formes que ces droits doivent prendre, il faut d'abord faire cesser l'agression israélienne actuelle.

Les sionistes continuent à les nier et veulent les « résoudre » à coups de bombes, de déportation massive des Palestiniens. C'est le choix de la poursuite de la guerre qui entraîne l'armée israélienne et toute la société avec elle dans un borborygme sanglant. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une guerre qu'Israël a engagée contre tout le peuple palestinien : contre les Palestiniens de Gaza, la cible principale, et contre les Palestiniens de Cisjordanie, où colons

et armée israélienne ont déjà tué 200 Palestiniens, dont de nombreux enfants. Et pour être plus précis encore, cette guerre s'inscrit dans la politique de discrimination, de répression, de colonisation, d'apartheid, que mène Israël, dont les victimes sont tous les Palestiniens, notamment ceux qui ont été expulsés de 1948, ceux qui vivent dans des camps dans les pays de la région, ceux qui sont exilés, et même les Palestiniens qui vivent en Israël même. Ils forment tous et toutes, le peuple palestinien, peuple privé de ses droits nationaux, chassé de sa terre. Nous soutenons « sans réserve » le combat national du peuple palestinien, parce qu'il a un caractère clairement anti-impérialiste. Il cible les piliers du système capitaliste impérialiste occidental, sans se laisser instrumentaliser par d'autres puissances impérialistes.

Dans la bande de Gaza, Israël dit faire la guerre au Hamas, mais c'est toute la population qui est concernée. Parler aujourd'hui « d'éradiquer le Hamas », en faisant croire qu'il serait possible d'épargner la population civile, est

un mensonge monstrueux : la réalité du champ de ruines, le nombre de victimes, dont 6 000 enfants, des milliers de femmes et la destruction systématique de toutes les infrastructures indispensables à survivre, ne parlons pas de vivre, en est la preuve. Génocide, nettoyage ethnique, sont aujourd'hui des qualificatifs de plus en plus employés pour essayer de décrire la nature de la guerre que mène Israël aujourd'hui.

L'intensification de cette guerre de destruction massive, faisant chaque jour des centaines de morts, a provoqué des réactions au niveau des gouvernements alliés d'Israël. La pression des mouvements de solidarité avec le peuple palestinien et de dénonciation d'Israël et de ses soutiens les plus affichés, notamment étasuniens, ont obligé plusieurs gouvernements à faire des déclarations sur la nécessité d'une plus grande « retenue » de la part de l'armée israélienne.

Cela ne doit pas faire oublier que les dirigeants étasuniens qui sont pour la « destruction du Hamas » depuis le début, étaient partisans de l'expulsion de centaines de milliers

de Palestiniens de Gaza vers l'Égypte. Les dirigeants israéliens ont agi dans le même sens, en « incitant » les Palestiniens du Nord de Gaza et des autres régions à quitter leurs habitations pour aller se « réfugier » dans le Sud, tout en les bombardant. Ce plan a échoué pour trois raisons. D'une part, un très grand nombre de Palestiniens de Gaza ont refusé de quitter leurs lieux d'habitation. D'autre part, ils ont suivi les consignes du Hamas et les autres forces de la résistance palestinienne qui leur disaient de refuser cette nouvelle déportation, parce qu'ils soutiennent la résistance et considèrent qu'elle les protège. Enfin, le gouvernement égyptien a refusé d'ouvrir la frontière, pour diverses raisons dont l'une a certainement pesé lourd : la colère que cela aurait provoqué dans le peuple égyptien, solidaire des Palestiniens.

Ce premier plan a donc échoué et c'est à mettre à l'actif de la résistance du peuple palestinien et au fait qu'il soit resté uni autour de ses organisations de lutte. ★

Une « trêve » avant un nouvel assaut meurtrier

Après sept semaines de bombardements intensifs de la bande de Gaza, sous la pression conjuguée des familles des otages qui n'ont cessé de manifester pour exiger leur libération et des Etats-Unis qui craignent une extension du conflit à toute la zone moyen-orientale, Netanyahu avait fini par accepter le principe d'une trêve humanitaire de quatre jours en contrepartie de la libération d'otages. L'accord négocié par le Qatar, avec le soutien des Etats-Unis, prévoyait la libération sur quatre jours de 50 otages, principalement des femmes et des enfants, en échange de 150 détenus palestiniens, d'une pause des combats et d'une augmentation de l'aide humanitaire. Le 24 novembre au matin, le Hamas remettait à la Croix-Rouge un premier groupe de 13 femmes et enfants israéliens ainsi que 12 travailleurs thaïlandais enlevés le 7 octobre. Israël s'engageait de son côté à libérer ce même jour 39 prisonniers palestiniens, dont 24 femmes et 15 adolescents, accueillis dans la liesse en Cisjordanie. Les libérations se sont poursuivies les jours suivants pour atteindre un total de 50 otages israéliens et dix-neuf otages extérieurs à l'accord de trêve, Israël libérant de

son côté 150 prisonniers, principalement des détenus administratifs.

Une « pause » nécessaire pour l'armée israélienne pour reconstituer ses forces, récupérer quelques otages et faire taire les critiques de plus en plus virulentes contre la politique jusqu'au-boutiste de Netanyahu qui met en danger la vie des otages.

Quelques camions de carburant et d'aide alimentaire en provenance d'Égypte ont pu pénétrer à Gaza, mais en quantités tellement insuffisantes que c'est aujourd'hui la famine et les risques d'épidémie qui menacent les 1,7 million de déplacés. Et pas question pour ceux qui ont trouvé refuge au Sud de revenir dans le Nord du territoire sous peine de se faire tuer. Pire, l'armée israélienne a continué sa chasse aux militants du Hamas dans tout le Nord et Centre de Gaza, arrêtant le directeur de l'hôpital Al-Chifa qu'elle accuse de complicité avec les « terroristes » du Hamas. Elle a également procédé à la destruction systématique de tout le matériel médical encore opérationnel et n'a pas remis en fonctionnement l'usine de dessalement de l'eau et la canalisation par laquelle Israël fournit en temps normal à la population de Gaza environ 10 % de ses besoins. Une façon de bien signifier aux Gazaouis que « revenir » dans le Centre et le Nord de

Gaza sera synonyme de morte lente, sans possibilité de vivre ni de se soigner. Dans le même temps, Israël arrêtait 4 000 travailleurs originaires de Gaza travaillant en Israël, les parquant dans des camps en vue de les expulser d'Israël.

Et pendant que le monde entier avait les yeux fixés sur la libération des otages israéliens et s'assurait que le Hamas « respectait ses engagements », l'armée israélienne procédait à des milliers d'arrestations contre les Palestiniens exprimant leur solidarité avec leurs frères gazaouis en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et en Israël même (3 150 arrestations dont 2 300 emprisonnements et plus de 240 morts depuis le 7 octobre), ciblant notamment les anciens prisonniers, les étudiants, les activistes et les leaders politiques. Elle menait des raids meurtriers contre Jénine pendant que les colons avec l'aide de l'armée lançaient des attaques contre plusieurs villages, notamment celui de Massafer Yatta près d'Hébron où les villageois palestiniens résistent pied à pied contre la tentative des colons de s'approprier leurs terres et de les expulser. Depuis le 7 octobre, la répression et surtout les humiliations se sont accentuées et une soixantaine de familles ont dû quitter leurs maisons sous peine d'être

assassinées. L'émotion suscitée par la mort de deux journalistes d'une télévision japonaise qui couvraient les exactions de l'armée et des colons dans ce village, a obligé l'armée israélienne à un peu moins d'agressivité. Pas question pour Netanyahu de prolonger la trêve. Prenant prétexte d'un tir de roquettes sur Israël, l'armée israélienne a immédiatement repris ses bombardements sur le Nord et le Centre de Gaza faisant quelque 450 morts en deux jours et s'attaque désormais au Sud, donnant à des milliers de déplacés quelques heures pour quitter leurs abris de fortune, sans aucun endroit pour se réfugier. Comme le disait l'un de ces réfugiés : « Ils nous ont obligés à partir au Sud, ils ne nous laissent pas rentrer au Nord. Où veulent-ils que j'aille ? Dans la mer ? ».

Car c'est bien cela le plan du gouvernement Netanyahu : exterminer le maximum de Palestiniens et chasser par tous les moyens ceux qui continuent à résister, à refuser de partir pour récupérer leurs terres. Un plan de « nettoyage ethnique » au nom de la « sécurité d'Israël ».

Il faut arrêter cette guerre, comme l'exigent de plus en plus les peuples. ★

Le travail de solidarité dans le mouvement syndical

Dans le numéro de novembre de notre journal, à partir de la répression qui a frappé le secrétaire de l'UD CGT du Nord, accusé d'apologie du terrorisme pour avoir refusé de mettre sur le même plan l'opresseur israélien et l'opprimé palestinien, nous avons souligné dans un article intitulé « La solidarité avec le peuple palestinien, une question de classe », l'importance pour les militants syndicalistes de s'emparer de cette question sur la base des valeurs internationalistes et de lutte de classe. « *Lutter ici pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs et être aux côtés des peuples qui luttent pour leur émancipation et leur libération est le même engagement* » disions-nous. Une position pas toujours facile à faire comprendre dans le mouvement syndical d'autant que le gouvernement a mis le paquet pour créer la confusion, diviser, intimider et réprimer celles et ceux qui osent dénoncer l'amalgame entre soutien à la lutte du peuple palestinien et terrorisme. Une pression qui s'exerce aussi sur les syndicats. Si la CGT au niveau fédéral est engagée dans le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, elle n'a, dans un premier temps, signé les appels à mobilisation du collectif contre les massacres à Gaza qu'à la condition que celui-ci dénonce « les crimes de guerre du Hamas du 7 octobre ». Et dans un communiqué en date du 31 octobre, elle réaffirme « apporter sa solidarité entière et sans conditions aux populations en deuil en Israël et en Palestine, ainsi que son soutien total

aux millions de civils pris pour cible et meurtris par les escalades de violence ». Une position ambiguë qui n'aide pas les militants à identifier clairement les camps, celui des oppresseurs et celui des opprimés. Un positionnement qui a aussi « plombé » le débat au sein de la CGT et renforcé chez certains militants le refus de porter le débat politique au sein du syndicat sous prétexte que cela divise. D'autant que la situation d'après réforme des retraites pèse sur les militants et qu'en cette période d'élections professionnelles et d'ouverture de NAO qui s'annoncent difficiles dans beaucoup d'entreprises, les militants sont occupés à plein temps dans leurs entreprises. Sans compter également la question des salaires, de conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, les menaces de fermeture de certaines boîtes... Autant d'éléments qui font dire à certains militants que le rôle du syndicat c'est d'abord celui de la « *défense des droits professionnels des salariés issus du public et du privé* » et que « *la bataille de l'heure est celle de la représentativité de la CGT* » pas les « questions politiques ». Il n'empêche, le fait qu'un militant ait soulevé la question de la mobilisation de son UL contre les massacres à Gaza en s'appuyant sur la prise de position de la Confédération répercutée par l'UD, a eu le mérite de mettre la question du soutien au peuple palestinien sur la table et d'envisager un temps d'information et de débat au sein de l'UL. Nous savons que des initiatives de ce type ont été prises ailleurs.

Dans un deuxième temps, face à l'ampleur des massacres contre la

population de Gaza et aux attaques de l'armée israélienne et des colons en Cisjordanie, la question du cessez-le-feu immédiat s'est imposée. L'émotion suscitée par les bombardements des hôpitaux, notamment celui d'Al-Chifa a été un tournant et favorisé la mobilisation au niveau syndical. Cela s'est traduit notamment par l'appel à la mobilisation intersyndicale CGT-Solidaires-FSU-FO, le 18 novembre, dont plusieurs UD notamment se sont emparées et dans une moindre mesure certaines UL, mais surtout des militants à titre individuel ou dans le cadre de leur syndicat d'entreprise. C'est ainsi que des militants Cgt ont pris l'initiative d'organiser avec les autres forces du Collectif national, un rassemblement de soutien au peuple palestinien à Saint-André-de-Cubzac, l'UD quant à elle étant mobilisée au rassemblement de Bordeaux. Ou que des militants d'une entreprise de métallurgie de Blois ont affiché sur le panneau syndical l'appel au rassemblement de soutien du 18 novembre, affichette que la direction leur a demandé de retirer, ce qu'ils ont refusé de faire. Dans la santé, certaines sections syndicales ont pris l'initiative d'organiser des rassemblements de soutien devant leur hôpital dans le cadre de la journée de mobilisation de la santé avec minute de silence en hommage aux victimes palestiniennes tuées dans les bombardements des hôpitaux -patients, réfugiés et personnels de santé- et pour dénoncer ces bombardements. Ainsi à Lyon, où un rassemblement s'est tenu devant l'hôpital Edouard Herriot à l'appel du SNMH FO (Syndicat national des

médecins hospitaliers FO). Sud Santé Sociaux a de son côté fait adopter une motion par le conseil fédéral de Solidaires appelant « les soignants et le monde hospitalier dans son ensemble » à « se montrer solidaire », à organiser des conférences de presse et à soutenir les initiatives de solidarité internationale aux soignants.es palestinien.nes.

Aujourd'hui, même si la trêve annoncée a été de courte durée et que les bombardements de Gaza ont repris, tout le monde s'interroge sur « l'après ». Pour la CGT, il s'agit avant tout de privilégier toutes les initiatives de paix dans le cadre des résolutions de l'ONU, en l'occurrence « une paix juste et durable » entre Palestiniens et Israéliens. Même si nous savons qu'attendre de la communauté internationale qu'elle « règle » la question palestinienne est non seulement illusoire mais faux car c'est aux deux peuples, palestinien et israélien, de trouver une solution acceptée par eux à ce conflit qui dure depuis plus de 75 ans, c'est déjà une base pour mener le débat au sein du syndicat et faire progresser la conscience sur la nature coloniale de l'Etat d'Israël et le droit à la résistance du peuple palestinien. Un débat indispensable, encore faut-il s'en donner les moyens, par exemple en s'appuyant sur le travail d'information et de documentation réalisé par l'AFPS notamment, sur les articles de La Forge, en répercutant l'appel des syndicats palestiniens, et en faisant connaître les initiatives de solidarité.l. ★

La mobilisation étudiante pour la Palestine se développe et s'organise

Une des nouveautés de la mobilisation récente en soutien à la Palestine est l'arrivée massive de la jeunesse, particulièrement visible lors des manifestations du mois dernier, qu'elles soient autorisées ou non. Sur de nombreux campus, les étudiants s'organisent pour exprimer leur soutien au peuple palestinien comme ce fut le cas le 18 octobre sur le campus du Mirail à Toulouse où 400 personnes se sont réunies à l'appel de plusieurs organisations étudiantes et syndicats de personnels CGT-FERC-Sup pour exiger l'arrêt des massacres et un cessez-le-feu à Gaza. Depuis, sur plusieurs autres campus à Lyon, Paris, Rennes, Montpellier et Marseille, se créent des comités de soutien et d'action. Cela s'est d'abord traduit par une participation étudiante importante aux manifestations hebdomadaires natio-

nales de soutien à la Palestine avec la formation de cortèges étudiants et lycéens organisés et dynamiques et à la tenue d'Assemblées générales rassemblant jusqu'à 400 personnes à Paris.

Mais l'action de ces comités ne se limite pas à la participation aux manifestations et à des AG convoquées par les organisations étudiantes ; elle permet de rassembler les initiatives de celles et ceux qui veulent se mobiliser sur les campus, organisés ou non, pour les rendre plus efficaces.

Par exemple, sur le campus des Grands Moulins de l'Université Paris Cité, des étudiantes et étudiants de Master Genre de sociologie se sont mis spontanément en grève une semaine pour dénoncer les massacres en cours à Gaza et l'omerta médiatique et institutionnelle sur le sujet,

ce qui a abouti à une semaine de projections de films, débats, ateliers pancartes pour les manifestations. L'existence du comité a permis de prolonger leur action, de leur donner plus d'écho avec des diffusions de tracts, des collages d'affiches, la promotion sur les réseaux sociaux et le partage des ressources documentaires ou contacts militants avec la campagne BDS en particulier. Sur le même campus, les étudiants ont suspendu une grande banderole « non au génocide à Gaza » sur un des bâtiments principaux et à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien du 29 novembre, ont occupé l'esplanade centrale du campus quelques heures avec une exposition photos, des slogans, de la danse au son de musiques palestiniennes, et de nombreuses discussions avant de rejoindre le soir

des centaines d'autres étudiants pour une veillée pour la Palestine sur la place de la Sorbonne. Ces comités permettent aussi de mieux s'organiser face aux intimidations comme le débarquement d'une trentaine de membres du groupuscule sioniste « Brigade Juive » devant le campus Tolbiac de Paris 1 avant une réunion sur la Palestine et de contourner les embûches posées par la direction des Universités, grâce à des professeurs qui peuvent réserver des salles qu'on refuse aux étudiants.

Ces mobilisations étudiantes montrent aussi une conscience grandissante de la véritable nature de la guerre que mène Israël contre le peuple palestinien et de son lien avec l'impérialisme dans le cadre d'une remise en cause générale du système capitaliste. ★

Le mouvement international de solidarité avec le peuple palestinien

Depuis le début des bombardements de Gaza par Israël le mois dernier un mouvement de solidarité s'est développé partout dans le monde. Il s'exprime dans les rues par des manifestations multiples comme ce mercredi 29 novembre. Ce jour marque chaque année l'anniversaire de la résolution 181 de l'ONU en 1947 qui entérine la partition de la Palestine en deux Etats. En cette journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien comme régulièrement depuis plus d'un mois, des manifestations de soutien ont eu lieu dans de nombreuses villes sur tous les continents pour condamner les bombardements et exiger un cessez-le-feu immédiat.

Dans les pays arabes des rassemblements massifs continuent de se tenir. En **Tunisie**, où nos camarades du Parti des Travailleurs sont particulièrement impliqués, des rassemblements devant l'ambassade de France pour dénoncer le soutien de Macron à Israël se sont tenus et des actions de solidarité quasi quotidiennes se dans les quartiers et les petites villes. En **Indonésie**, pays à forte majorité musulmane, quelque cent mille personnes ont manifesté le 2 décembre dans les rues de Djakarta, dénonçant les massacres à Gaza et le bombardement de l'hôpital indonésien. Manifestations et campagnes de boycott au nom de la défense des Palestiniens ont contraint le gouvernement indonésien à multiplier les déclarations et les initiatives diplomatiques.

Dans les pays européens également, les mobilisations ne faiblissent pas. En **Angleterre**, ce sont jusqu'à 250 000 personnes qui ont défilé dans les rues de Londres, le 11 novembre, après une précédente manifestation ayant déjà rassemblé plus de 100 000 personnes. Et cela alors que le gouvernement de Rishi Sunak continue de s'aligner sur la position américaine et fait tout pour étouffer l'expression de la solidarité populaire. Malgré ses pressions ouvertes sur la police pour interdire la manifestation qu'il qualifie de « provocation et manque de respect », celle-ci a quand même eu lieu.

En **Allemagne**, les manifestations continuent malgré une répression féroce et une ligne du gouvernement aveuglement pro-Israël qui a perquisitionné avec 500 policiers les domicile d'une quinzaine de militants de l'organisation de soutien aux prisonniers palestiniens, Samidoun ; il a aussi geler son aide à l'UNRWA, l'agence de l'ONU d'aide aux réfugiés palestiniens.

En **Italie**, au **Danemark**, en **Suède**, dont les gouvernements sont tous des soutiens inconditionnels d'Israël, les manifestations continuent chaque semaine de rassembler des dizaines de milliers de personnes. La mobilisation ne faiblit pas non plus en **Belgique** et en **Espagne** ou encore en **Irlande** dont les gouvernements sont les seuls à rebours du tous les pro-Israël européens.

Mobilisations dans les universités

Dans de nombreux pays, les Universités sont mobilisées : manifestations, rassemblements, sit-in, blocages comme à la gare de Copenhague au **Danemark**.

Les étudiants se mobilisent malgré la répression comme à l'University of London en **Grande-Bretagne** où 7 étudiants ont été suspendus ou à l'Université du Texas, aux **USA**, où des enseignants exigent la réintégration de deux étudiants exclus, tous pour avoir participé à des rassemblements en soutien à Gaza. Au **Canada**, les étudiants de l'Université de Columbia ont fermé leur fac et empêché la visite du ministre des affaires étrangères. Au **Danemark** et en **Italie**, des centaines de chercheurs et enseignants signent des tribunes exigeant un cessez-le-feu et la fin de l'occupation.

La solidarité internationale des travailleurs n'est pas en reste

Dans des pays exportateurs d'armes, les syndicats organisent des blocages d'entreprises qui commercent avec Israël. En **Grande-Bretagne**, des groupes d'une centaine de militants ont bloqué des entreprises collaborant avec la compagnie d'armement israélienne Elbit. Le 10 novembre, les dockers accompagnés d'étudiants et

militants ont bloqué le port de Gênes (le plus important d'**Italie**) pour empêcher le départ d'une cargaison d'armes vers Israël. Au **Canada**, plus de deux cents travailleurs ont bloqué plusieurs heures à Toronto et Ottawa les usines d'un des principaux sous-traitants de Lockheed Martin ou de Boeing même, qui produisent des avions de chasse dernier cri, et les bombes qui vont avec, qu'utilise l'armée israélienne pour massacrer les Gazaouis. En **Australie**, à Sydney, ce sont 500 personnes qui ont envahi le port et empêché la livraison d'armes. Aux **Etats-Unis** mêmes, soutien le plus important de Netanyahu, les travailleurs multiplient les actions contre les entreprises qui fournissent les armes utilisées pour massacrer les Palestiniens. Ils ont bloqué une usine Boeing dans le Missouri et d'autres compagnies dans plusieurs Etats et ont empêché le départ d'une cargaison d'armes dans le port d'Oakland.

Au cours du mois passé, le mouvement de solidarité internationale avec la Palestine loin de s'affaiblir s'est au contraire développé, non seulement quantitativement mais aussi qualitativement. On ne se contente plus des grandes manifestations, qui restent massives, mais dans différents secteurs, militants, intellectuels, étudiants, travailleurs s'organisent et se rejoignent pour mener des actions ciblées sur les secteurs économiques liés à la guerre.★

Solidarité avec le peuple palestinien

Résolution de la 28^e plénière de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes, tenue fin novembre au Mexique

Suite à l'opération « déluge d'Al Aqsa » lancée le 7 octobre par différents groupes de la résistance palestinienne, l'Etat sioniste d'Israël dirigé par le gouvernement fasciste de Netanyahu a commencé le bombardement terroriste de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie avec ses puissantes forces militaires, tuant 15 000 Palestiniens dont 2/3 sont des enfants et des femmes. Avec l'appui politique, propagandiste et militaire de l'impérialisme étasunien et d'autres puissances impérialistes et capitalistes, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Japon, le Canada, l'Australie, l'Inde, etc. L'Etat sioniste a détruit près de 45 % des habitations de la Bande de Gaza, ses écoles, hôpitaux et infrastructures civiles. Il a imposé un blocus total privant la population d'eau, de nourriture, de médicaments, de l'approvisionnement en combustible et en électricité. Cette attaque criminelle n'est que le dernier chapitre en date de l'occu-

pation de plus de 70 ans, de colonisation de la terre palestinienne, d'expulsion de millions de personnes de leurs habitations, de négation des droits fondamentaux des Palestiniens ; la conséquence d'un régime brutal d'apartheid caractérisé par le racisme, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, l'assassinat et l'emprisonnement des combattants palestiniens pour la liberté. L'expansion de la colonisation n'a cessé de se poursuivre, sur fond d'attaques violentes des colons contre les Palestiniens.

Dans cette situation dramatique qui peut déboucher sur une escalade des conflits militaires au Moyen-Orient, en lien avec l'aiguïsement des conflits impérialistes, la 28^e plénière de la CIPOML appelle le prolétariat et les peuples du monde, les femmes et les jeunes opprimés, à poursuivre et à renforcer les manifestations pour condamner et stopper l'attaque criminelle perpétuée par les forces sionistes et leur allié impérialiste, à

exprimer leur pleine solidarité et leur soutien au peuple palestinien et à sa légitime résistance armée contre la puissance sioniste occupante qui pratique le terrorisme d'Etat.

Nous soutenons et relayons l'appel urgent des syndicats palestiniens au mouvement syndical international, à mettre fin à toute forme de complicité avec les crimes d'Israël et à mettre en œuvre tous les moyens pour arrêter le commerce des armes vers Israël, et tout type de financement et recherche militaire.

Nous affirmons que l'action des masses en défense du peuple palestinien a mis en échec la manipulation sioniste et impérialiste en matière d'information et que les mobilisations qui se développent mettent en échec la norme bourgeoise niant le droit à la rébellion et favorisent l'accumulation des forces révolutionnaires.

Nous affirmons qu'aucune « solution » qui ne met pas fin à l'occupation du territoire palestinien, qui

ne reconnaît pas l'égalité des droits nationaux des Palestiniens, en particulier son droit à l'autodétermination jusqu'à la constitution d'un Etat indépendant, ne fait que servir de justification à la poursuite du génocide du peuple palestinien.

Israël doit stopper immédiatement son agression sanguinaire !

Il faut mettre fin au génocide du peuple palestinien !

L'occupation sioniste doit cesser et Israël doit se retirer de tous les territoires occupés !

Pour un Etat palestinien indépendant avec Jérusalem comme capitale ; pour le retour des réfugiés et la libération des prisonniers politiques des prisons israéliennes.

Vive la solidarité avec la lutte héroïque du peuple palestinien qui assène des coups au sionisme et affaiblit l'impérialisme ★

Loi Darmanin : les réactions à l'Assemblée

Votera, votera pas ? De concessions en renoncements, Darmanin, a quasiment tout cédé à la droite. C'est bien le texte encore plus à droite du Sénat qu'il portera. L'article 3, permettant la régularisation dans les métiers en tension est supprimé, remplacé par un titre de séjour accordé par les préfets « au cas par cas », « à titre exceptionnel » et sous conditions, entre autres le respect des « valeurs de la République ». Acceptée aussi, la suppression de l'AME, aide médicale d'État, remplacée par une aide médicale d'urgence restreinte. Acceptées encore, les restrictions aux allocations familiales, au regroupement familial, et la remise en cause du droit du sol. Pour autant, le vote des LR n'est pas garanti. Si Ciotti et Retailleau se disent satisfaits du texte durci, tous les députés LR ne sont pas d'accord avec leurs collègues du Sénat, et même ne sont pas d'accord entre eux, et une motion de censure est évoquée, en cas de 49.3. 17 députés LR ont publié un texte dans *La Tribune Dimanche*, se disant prêts à voter le texte « si prévaut l'esprit du projet du Sénat ». Cela a déplu fortement à certains LR

de l'Assemblée Nationale, arc-boutés sur le durcissement du texte. Dans le collimateur, l'article 3 révisé en article 4 bis qui, selon eux, ouvre une porte à la régularisation. « J'étais opposé à l'article 3, et la version durcie du Sénat ne me convient pas non plus, car elle ouvre la porte à une voie de régularisation », déplore le député Eric Pauget. « Soyons clairs : le tripatouillage de l'article 3 ne rend pas le texte acceptable », a aussi critiqué Pierre-Henri Dumont, provoquant la colère de nombreux sénateurs. Pour d'autres, il faut aller plus loin et modifier la constitution pour permettre à la France de déroger au droit international ! C'est ce qu'ils vont tenter, le 7 décembre, avec leur niche parlementaire. LR va proposer d'outrepasser les règles européennes et de rendre possibles les référendums sur les questions migratoires. Une de leurs propositions, soutenue par E. Philippe, vise aussi à dénoncer l'accord de 1968 entre la France et l'Algérie, plus favorable à l'entrée des Algériens en France par rapport aux autres nationalités. O. Marleix, patron du groupe LR, dont l'objectif est le durcissement du texte, a fait de l'attitude de la majorité macroniste vis-à-vis de

cette modification de la Constitution la condition de leur vote en cas de motion de censure... autant dire que le parti de Macron ne va pas lutter follement. « On ne va pas taper très fort », avoue un influent député de la majorité, dans l'espoir de ne pas braquer les 62 élus LR.

Des médecins contre la suppression de l'AME

Au sein de LR, les surenchères pour rivaliser avec l'extrême droite ont conduit les sénateurs à la suppression de l'AME, cheval de bataille de la droite. Prétextant un coût trop élevé ou un appel d'air pour les migrants qui « profiteraient » des soins, les sénateurs ne toléreront qu'une prise en charge minimale en cas extrême, l'AMU (aide médicale d'urgence), déniaient le droit à la prévention, au suivi des maladies chroniques, et créant un risque élevé par manque de soins. Cela a soulevé une indignation particulièrement forte parmi les professionnels de santé, Dans une tribune du Monde, 3 500 médecins, scandalisés, ont appelé à la désobéissance civile en cas de suppression de l'AME car « la remise

en cause de l'AME ferait courir un risque majeur de désorganisation du système de santé, d'aggravation des conditions de travail des soignants et de surcoûts financiers importants ». L'exemple de l'Espagne, qui a fini par rétablir une mesure identique, devant l'augmentation de la mortalité de +20 % en quelques années, parmi les sans-papiers, a été largement cité. Dans un communiqué unitaire, 80 associations, collectifs, comités, mutuelles, syndicats et forces politiques engagées dans le « Tour de France pour la santé » ont dénoncé le vote infamant du Sénat qui, le 7 novembre 2023, a acté la suppression de l'AME. Cette juste bronca a fini par obtenir un revirement au Parlement. Les députés ont rejeté à une très grande majorité, en commission des lois à l'Assemblée nationale, l'article introduit par des sénateurs qui transformait l'aide médicale d'État (AME) en aide médicale d'urgence (AMU). Le rapporteur du projet de loi, Florent Boudié (Renaissance), a souligné qu'il s'agissait d'une question relevant de la « santé des individus », mais aussi d'une « question de santé collective ». Il ne s'agit cependant pas de « fermer le débat », un rapport sur le sujet devant être remis le 4 décembre. ★

Comment "pourrir la vie" des travailleurs immigrés avec ou sans papiers

Nous citerons ici quelques cas parmi des centaines de ces travailleurs et travailleuses avec ou sans papiers, qui vivent et qui bossent ici, que nous avons pu rencontrer dans le cadre des grèves ou lors de nos rencontres de travail avec les associations de soutien aux migrants. Bouchra ne comprend toujours pas pourquoi à sa demande de titre de séjour, la préfecture ne lui donne que des récépissés (document temporaire en attente de fabrication du titre). Depuis juillet 2021, elle en est à son onzième ! Alors qu'elle est dans une situation compliquée, mère d'un enfant en bas âge. Avec un simple récépissé, c'est quasiment impossible d'obtenir un logement social. Un ancien travailleur sans papiers gréviste en 2006 avait, avec la grève, obtenu un titre de séjour pluriannuel valable jusqu'en septembre 2021. Suite à des bugs administratifs, son dossier a été classé verticalement, il y a un an. Ne lâchant pas l'affaire, il a pu enfin obtenir un rendez-vous pour redéposer son dossier. Il a obtenu un récépissé en juin de cette année, mais malgré un nouveau courrier recommandé fin octobre, il attend toujours son titre de séjour ! Ce sala-

rié travaille dans la même entreprise depuis septembre 2012. Aslan, lui, n'a pas pu obtenir son titre de voyage pour étranger bénéficiaire de la protection internationale. La réponse de l'administration : « Ce dossier a été réaffecté automatiquement à la sous-préfecture qui, toutefois, ne traite pas ce type de demande (bug informatique), ce qui explique qu'il ne soit à ce jour pas traité. Un signalement a été fait aux services informatiques. » (sic) M. Traoré, lui, est en attente d'un titre de séjour de 10 ans. Son récépissé valable jusqu'au 3 décembre 2023 ne l'autorise pas à travailler. Un employeur est prêt à l'embaucher à condition évidemment d'avoir le titre qui convient. Des salariés d'une importante boîte d'Intérim sont en grandes difficultés car l'entreprise refuse de remplir les demandes d'autorisation de travail, sous prétexte que le numéro de Siret ne correspond plus à celui de l'entreprise dont elle a repris le contrat. Cette obligation demandée par le ministère du travail (l'autorisation de travail) date d'avril 2021. Elle vise en fait à vérifier que le poste de travail peut être occupé par un travailleur étranger (liste des métiers).

Nombres d'employeurs rechignent à satisfaire à cette demande. Les préfectures demandent ces autorisations de travail dans un délai de 15 à 20 jours après le dépôt des dossiers. Généralement, celles-ci parviennent à l'employeur après plus de trois semaines. M. Sall travaille dans une imprimerie en intérim avec un récépissé en cours de validité. L'imprimerie procède à son embauche en Cdi. Lors de son rendez-vous pour le renouvellement de son titre de séjour, les services de la préfecture lui demandent de fournir cette fameuse autorisation de travail. Là, l'entreprise s'exécute mais, dans le même temps, décide de suspendre le contrat de travail. Depuis quelques mois dans les préfectures, les services délivrent des titres de séjour mentionnant « activité temporaire ». Mention qui contraint le salarié à ne trouver du travail que dans les entreprises d'intérim ! De plus, cette carte de travail ne donne pas accès à la formation délivrée par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et donc rend impossible l'obtention d'une carte pluriannuelle pouvant permettre de travailler ailleurs que dans l'intérim. Outre les demandes de titres de

séjour, les demandes de naturalisation sont toujours un véritable parcours du combattant ! Pour Roger, il a fallu près d'un an de procédure et pas moins de quatre rendez-vous. La préfecture s'évertuant à essayer de trouver des éléments qui auraient pu être erronés ou incomplets, voire des incohérences concernant les documents qu'il avait pourtant déjà donnés plusieurs fois. Et il lui a fallu faire un voyage au pays pour obtenir un jugement supplétif de son acte de naissance. Sans compter avec le test de français qu'il a dû refaire. M. Albert dont le titre de séjour « passeport talent pluriannuel » de 10 ans est arrivé à échéance en octobre 2023, a fait une demande de renouvellement dès septembre 2023. Il a réussi à avoir un avenant à son contrat de travail jusqu'au 31 décembre 2023. Mais n'a toujours pas de réponse de la préfecture ! Un médecin travaillant dans un hôpital public a reçu la confirmation de sa demande de renouvellement de son titre de séjour en juillet 2023 pour un titre échu fin août. Il vient seulement d'obtenir une nouvelle fois un titre valable... un an. ★

Transport public en région parisienne, une dégradation continue

Le 23 novembre 2022, Jean Castex, ancien Premier ministre, était nommé à la tête de la RATP. L'ancienne PDG, Catherine Guillouard, venait de jeter l'éponge, dépassée notamment par l'ampleur du chantier de l'ouverture à la concurrence des 308 lignes de Bus de la Régie, prévue au 1er janvier 2025. Sur les quatre derniers mois de l'année 2022, un bus sur quatre ne roulait pas et 10 à 20 % de l'offre de transport sur le métro n'était pas réalisée. En cause, des démissions en nombre, notamment dans les bus, du fait de l'ouverture à la concurrence annoncée, des difficultés de recrutement, un état du matériel dégradé lié à son vieillissement sur certaines lignes de métro et une mobilisation sociale croissante sur les salaires, portée par les ouvriers de la maintenance ferroviaire, s'ajoutant aux 59 minutes de débrayages journaliers dans les bus.

A quelques mois de la coupe du monde de rugby et de l'ouverture des Jeux olympiques, alors que les transports sont un enjeu crucial non seulement pour le bon déroulement des compétitions, mais aussi pour un meilleur retour possible sur investissement pour tous les « partenaires », il y avait nécessité pour le gouvernement à redresser la barre.

Tous les commentateurs le soulignent, mais aussi les représentants syndicaux qui le côtoient régulièrement : la méthode Castex, c'est le pragmatisme. *Le Figaro* s'en fait l'écho : « Avec les 15 000 conducteurs de bus, il s'est montré beaucoup plus généreux que C. Guillouard ; en janvier, il a obtenu l'aval des syndicats pour accorder une hausse de salaire mensuelle en contrepartie d'une aug-

mentation du temps de travail de 120 h par an. Il a desserré les cordons de la bourse sur les salaires. Fin janvier, même la CGT a signé l'accord qui acte une augmentation de 105 euros nets par mois. Et il a accordé des primes pour la coupe du monde de rugby. »

Le Figaro passe sous silence, mais c'est logique de la part de ce journal, la mobilisation et la grève pendant plusieurs mois des ouvriers de la maintenance pour exiger le maintien de leurs primes et 300 euros pour tous, comme celle des agents des centres de bus.

Pour « ramener la paix sociale » comme ils disent, Jean Castex n'a pas eu d'autre choix que de négocier.

En février 2023, la RATP affichait son ambition de recruter 6 600 nouveaux travailleurs dont 2 700 conducteurs de bus, 400 pour le métro, 700 agents pour les stations et les gares et 400 ouvriers de maintenance. Le tout, non pas dans la perspective d'une amélioration de la qualité de service de tous les jours, mais pour faire face aux exigences liées à la coupe du monde de rugby et aux JO

D'après les estimations des organisateurs, entre le 26 juillet et le 7 août 2024, ce sont plus de sept millions de spectateurs (le ministre des transports Clément Beaune parle de 15 millions !) qui vont devoir être acheminés sur les 25 sites retenus pour les épreuves (12 dans Paris et 13 en petite et moyenne couronne et grande couronne). Et du 28 août au 8 septembre, trois millions de spectateurs sont attendus pour les Jeux paralympiques. Le tout sans compter avec les quelques centaines de milliers « d'accrédités » que sont les sportifs, les volontaires, les employés

et les gens des médias...

Les quelques améliorations que les usagers peuvent noter avec satisfaction aujourd'hui au niveau du métro sur certaines lignes (5 sont toujours sous la barre des 90 % de trains demandés, notamment la 6, la 8 et la 13), comme sur certaines lignes de bus, risquent fort de s'envoler une fois la vague olympique passée. Les matériels du métro sur pas mal de lignes sont déjà assez anciens et ils vont être très fortement sollicités par ces millions de voyageurs supplémentaires, alors que la fréquence des trains et des métros qui desservent les stades doit augmenter de 15 %. Quid, par exemple, de la ligne B du RER qui dessert le stade de France ? Et qui, depuis des mois et des mois, connaît avaries sur avaries, retards sur retards ?

Concernant les transports, la Maire de Paris a déclaré le 22 novembre : « On ne va pas être prêt ». Au-delà de la rivalité entre A. Hidalgo et V. Péresse, présidente d'Ile de France Mobilités (IDFM), l'organisme responsable des transports en région parisienne, au regard des chiffres et de la réalité, il y a dans les propos d'A. Hidalgo, une part de vérité.

Le 30 septembre 2023, la CGT/RATP notait que sur les 1 188 sorties des effectifs de la Régie, 836 sont des démissions ou des révocations-licenciements. Et, si en 2021, il y avait 16 214 machinistes-receveurs recensés, ils n'étaient plus que 14 493, malgré les nombreuses embauches réalisées depuis le début de l'année. La crainte d'un télescopage entre l'ouverture à la concurrence, ses répercussions sociales, sa mise en œuvre concrète et les Jeux olympiques a contraint tout derniè-

rement le gouvernement à demander au Parlement de voter un report du calendrier à 2026.

Dans le même temps, Valérie Péresse, qui déclarait il y a encore quelques temps « qu'il n'y avait pas de bon moment » pour l'ouverture à la concurrence, « en 2024 se sont les Jeux olympiques, mais en 2026 ce sera l'année des municipales, en 2027 celles des présidentielles », vient d'obtenir la possibilité d'augmenter à nouveau les tarifs des transports. Le passe-navigo mensuel qui était déjà passé de 75,60 euros à 84,10 euros en 2023, augmentera de 2,30 euros au 1er janvier 2024. Et pendant la durée des Jeux olympiques et paralympiques, le ticket T coûtera 4 euros au lieu de 2,15 euros.

Derrière cette flambée des tarifs, il y a les énormes besoins financiers d'IDFM dont le budget annuel est de l'ordre de 11 milliards pour lui permettre d'assurer notamment le chantier pharaonique du Grand Paris Express, avec les commandes de matériels automatiques passées à Alstom et à Siemens. En 2024, IDFM doit pouvoir trouver 800 millions d'euros supplémentaires, et jusqu'à 2,6 milliards en 2031. D'où notamment ces hausses de tarifs à répétition, qui ne vont pas s'arrêter là. La part de la contribution des usagers via l'achat des différents titres de transport dans le budget total d'Ile-de-France Mobilités est déjà de l'ordre de 33 %.

Hausse des tarifs, dégradation des conditions de travail, dégradation de la qualité de service, démantèlement de l'entreprise... c'est à ce prix que le Grand Paris Express, véritable périphérique automatique sur rail, va finir par voir le jour. ★

Transdev Coubron

Des grévistes très déterminés

Les conducteurs de bus du dépôt de Transdev TRA à Coubron (93) et de Chelles (77) sont en grève totale depuis le lundi 20 novembre pour 200 € d'augmentation de salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Transdev, en Seine-Saint-Denis, c'est notamment 24 communes desservies, 25 lignes de bus, 200 véhicules et quelque 600 conducteurs répartis sur les dépôts de Coubron, Chelles (77) et Villepinte (93). Celui de Coubron alimente des lignes qui desservent des communes comme Le Raincy, Montfermeil, Gagny, Aulnay-sous-Bois, Gournay, Neuilly-sur-Marne... Lignes essentielles pour rejoindre le RER E ou le RER B.

Les conducteurs se sont mis en grève

après l'échec des NAO où la direction concédait « généreusement » 2,2 % ! Les organisations syndicales refusant de signer, la direction, revancharde, a de façon unilatérale octroyé 1,5 % ! Depuis le lundi 20 novembre, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, qu'il pleuve à seaux ou que le thermomètre descende au plus bas, les grévistes se sont installés devant les grilles du dépôt. La direction a bien essayé de faire sortir quelques bus en obligeant des conducteurs intérimaires mais l'opération a lamentablement échoué. Elle a aussi fait venir un huissier pour constater le blocage des bus et saisi le tribunal. Depuis ce 20 novembre, il n'y a toujours aucun bus qui sort. Pour la quasi-majorité des conducteurs et des

quelques conductrices, c'est la première grève. Avant cette date, il n'y a jamais eu de grève dans ce dépôt que ce soit du temps de Gallienne, de Connex, ou de Véolia.

Outre leur légitime réponse à la provocation de Transdev sur les salaires, ils dénoncent leurs conditions de travail, où les temps de trajet affichés pour telle ou telle ligne sont bien souvent inférieurs aux temps de conduite réels. Opération délibérée de la direction pour effacer le temps de « battement » et supprimer une éventuelle pause, une fois arrivé au terminus avant de reprendre le volant. Ou, totalement impensable sur certaines lignes, comme par exemple sur la 605 (Aulnay-sous-Bois/Le Raincy), il n'existe pas de sanitaire

au terminus. Les conducteurs ou les conductrices après appel au poste de commandes sont obligés de faire demi-tour, laissant les usagers en plan pour pouvoir aller aux toilettes... au dépôt !

Cela ne gêne pas vraiment Transdev, vu que la Délégation de service public (DSP) passé avec Ile-de-France Mobilités (IDFM) est aussi basée sur le nombre de kilomètres parcourus. Les bus sont d'ailleurs pour la plupart dans un état assez lamentable et n'ont pas de siège ergonomique, alors que le nombre de dos d'âne tend à se multiplier sur les petites routes de ces communes du 93 et du 77. Certains d'entre eux ont jusqu'à 800 000 km affichés au compteur. Ils tournent encore... ●●●

●●● Ces lignes de Transdev, avec celles de la RATP desservies à partir du centre bus de Torcy (77), font partie du 9e lot de Délégation de service public (DSP) des transports publics bus voyageurs de la région parisienne qui vont être mises « aux enchères » en 2026, pour désigner le nouvel opérateur. Ceci explique sans doute l'état de vétusté du matériel et cette volonté affichée de ne concéder que des miettes en matière de salaires. Les premières négociations un peu sérieuses avec la direction sur les revendications des grévistes ont commencé le mercredi 29 novembre. Pour des raisons propres au dépôt en

matière de représentativité syndicale, c'est le délégué de l'UNSA qui en a fait le compte rendu.

Dans son intervention, il a insisté lourdement sur le fait que la direction ne voulait rien entendre concernant les salaires : « C'est un groupe et on n'aura rien de plus » ?! Elle proposait seulement de rajouter les 0,7 % qu'elle avait retiré à sa proposition initiale, 200 € au titre de l'intéressement, et la revalorisation de certaines primes liées à l'absentéisme. Les conducteurs absents (toutes causes confondues) moins de 3 jours (3e jour compris) sur l'année toucheraient 500 €. Entre 4 et 6 jours, 100 €. A la question d'un gréviste :

« Qui a moins de 3 jours d'absence sur l'année ? », seul le représentant syndical a répondu « moi ».

Un premier vote à main levée, autour du braséro, pour ou contre, a montré que la tendance n'était vraiment pas à la reprise, même si le représentant syndical répétait en boucle que si le travail reprenait jeudi avant 14 h, la direction s'était engagée à payer les jours de grève !



Une première grève, mais sans naïveté ! A l'assemblée générale du vendredi matin, les grévistes confirmaient leur vote du mercredi et reconduisaient leur mouvement. ★

Grève à France 3

Le 4 septembre, les directions de France Télévision et de France 3 dévoilaient leur nouvelle offre d'information. Une information renouvelée de fond en comble avec comme ambition affichée de permettre aux téléspectateurs de suivre toute l'actualité (locale, régionale, nationale et internationale) par le prisme de leurs territoires ! L'information nationale et internationale devait désormais être traitée à l'intérieur des éditions régionales. L'application de cette réforme a eu de suite des conséquences sur les conditions de travail des salarié.e.s qui se sont considérablement détériorées, conduisant même à plusieurs accidents de travail.

Pendant près de 3 semaines, les salarié.e.s des antennes régionales de France 3 sont entré.e.s en grève contre cette réforme. La principale revendication des organisations syndicales, un moratoire sur les éditions « Ici » pour revoir l'organisation du travail dans l'intérêt des salarié.e.s et de la qualité de l'information, a été obtenue. Ces éditions sont suspendues dans leur forme actuelle au moins jusqu'en mars 2024. D'autres avancées ont été actées en termes de postes et d'organisation du travail. Dans un communiqué publié le 29 novembre, les syndicats CGT, FO et CFDT de France télévision annonçaient suspendre leur mouvement de grève qui durait depuis 3 semaines

sur les antennes de France 3 région. A l'issue de ce long mouvement de grève et d'un « Black Friday » réussi (seulement 2 journaux régionaux sur 24 ont pu être diffusés ce jour-là), un protocole de fin de conflit a été signé et les préavis de grève de ces organisations ont été levés.

Les organisations soulignent que le protocole qui leur a été soumis est d'abord le résultat de la mobilisation des salarié.e.s mais aussi un compromis lié à un rapport de force et qu'il est loin de tout régler.

C'est pourquoi le communiqué de ces syndicats se termine par cet engagement : « La mobilisation continue sous d'autres formes, une mobilisation du quotidien, des élus, des repré-

sentants de nos syndicats et des salariés pour faire valoir leur droit à des conditions de travail normales, pour une organisation du travail adaptée à leurs aspirations et des éditions d'information cohérentes. »

Reste que la question d'une « uniformisation » de l'information nationale et internationale du groupe France Télévision sur le modèle de France 2 reste posée. C'est peu dire que cette dernière chaîne est de plus en plus une chaîne « macronienne », chargée de promouvoir les réalisations du gouvernement et de donner davantage la parole aux idées et aux courants de droite. ★

« La course à 2 euros, c'est non »

Grève des livreurs les 2 et 3 décembre

« Douai, Arras, Armentières... des livreurs Uber Eats en grève dénoncent une baisse de leur rémunération. » (La Voix du Nord, le 20/10/2023). « Des livreurs à vélo lyonnais font grève ce week-end pour dénoncer de mauvaises conditions de travail et de trop faibles rémunérations. » (Lyon Capitale, le 05/11/2023). « À Montpellier, près d'une cinquantaine de livreurs ont défilé dans les rues du centre-ville. » (France 3 Occitanie, le 05/11/2023). « À Roanne, l'ensemble des coursiers a cessé le travail depuis ce lundi » (Le Pays, le 07/11/2023). « Depuis vendredi, les livreurs palois de la plateforme Uber Eats font grève. » (La République des Pyrénées, le 18/11/2023). « Une quarantaine de livreurs de chez Uber Eats, Deliveroo et Just Eats ont fait grève à Colmar ce dimanche 19 novembre à midi. » (L'Alsace et les DNA, le 20/11/2023)...

Depuis plusieurs semaines, la presse régionale fait état de la colère qui monte chez les livreurs à vélos.

La plupart sont des travailleurs à la tâche, avec un statut d'auto-entrepreneur. Ils sont plus de 80 000 à sillonner les rues par tous les temps avec leurs sacs à dos aux couleurs

d'Uber Eats ou de Deliveroo... Même en travaillant plus de 10 heures, 7 jours sur 7, la plupart disposent d'un revenu bien inférieur au smic pour entretenir leur matériel, se loger, se nourrir et faire vivre leur famille.

En 2022, l'Etat a poussé à la mise en place d'une parodie de « dialogue social » entre les plateformes et les représentants des livreurs. En avril 2023, un « accord » que les représentants CGT ont refusé de signer, prétendait garantir un revenu minimal horaire de course fixé à 11,75 euros ainsi qu'un meilleur encadrement des désactivations de compte. Ce n'était qu'un leurre, puisque les temps d'attente entre deux commandes ne sont pas retenus comme temps de travail (1).

Lorsque la société Uber Eats a indiqué vouloir mettre en place cette nouvelle tarification soi-disant « plus juste », elle l'a assortie d'un nouveau mode de calcul du prix des courses. Testé depuis le 10 octobre à Lille, Rouen et Valence, il a, dans les faits, entraîné une chute brutale de la rémunération de la plupart des courses et a provoqué une première vague de grèves dans les départements du Nord de la France. Lorsqu'il a été étendu à

l'ensemble du territoire les livreurs ont soudain vu des courses proposées à moins de 3 euros, parfois même à moins de 2 euros !

La fédération Cgt des transports, qui coordonne les syndicats de la livraison, a lancé un vaste travail d'explication en direction des livreurs. Des UD et des UL ont relayé. Les exigences largement diffusées sont les suivantes : « dans un premier temps, le retrait de la nouvelle tarification Uber Eats ; la transparence du calcul de la rémunération ; le paiement des temps d'attente ; le versement de cotisations par les plateformes pour ne pas faire supporter le financement de la protection sociale sur les seuls livreurs ». Toutes les plateformes sont concernées et après plusieurs semaines d'actions, marquées par des grèves, des AG, des prises de paroles devant les restaurants, des diffusions de tracts..., un appel à une grève nationale de deux jours, les 2 et 3 décembre a été lancé. Les syndicats Union-Indépendants - partenaire de la CFDT - et Sud Commerce se joignent à l'appel.

Nous n'avons pas les résultats de cette grève au moment où nous écrivons ces lignes, mais d'ores et déjà

la mobilisation a pris une ampleur inédite : selon Ludovic Rioux, coordinateur CGT de syndicats de la livraison, « on n'a jamais vu un tel appel d'air ». Les conditions objectives dans ce secteur de travail rendent difficile l'action collective, mais la violence de l'exploitation et le climat général qui a été marqué par le « tous ensemble contre la réforme des retraites » poussent à l'organisation et à la mobilisation. Le caractère national de l'appel est important car les grèves locales, à elles seules, ne peuvent faire céder les plateformes. En tout état de cause, la lutte ne va pas s'arrêter au soir du 3 décembre ! ★

(1) Depuis mai 2023, le smic horaire brut est de 11,52 € soit un montant mensuel de 1 747,20 € pour 35 heures hebdomadaires et le smic horaire net de 9,11 € soit 1 383,08 euros par mois. Même si le temps de travail était pris en compte, on serait encore loin du compte pour les livreurs puisque le fisc et les organismes sociaux considèrent que le revenu réellement disponible pour ce type de travailleurs indépendants ne représente que 50 % de leurs recettes.

Ouvriers de l'automobile aux USA

Une grève de 40 jours historique et victorieuse !

Mi-septembre, à l'appel du syndicat UAW (1), les travailleurs de l'automobile aux USA déclenchent une grève dans plusieurs usines de fabrication automobile chez les 3 grands constructeurs (BIG THREE) automobiles des USA : Ford, General Motors, Stellantis (2). Ils réclament des augmentations de salaires de 36 %, salaires érodés par l'inflation et qui stagnent au plus bas pendant que les géants de l'automobile s'engraissent. Ils réclament aussi l'amélioration de leurs conditions de travail, une convention collective protectrice, 32 heures payées 40 heures, l'extension du droit de grève, très encadré et restrictif aux USA.

Ces revendications, partagées par de nombreux salariés du secteur, vont alors donner lieu à un effet domino de grèves longues et massives dans tout le pays.

Trois sites sont touchés dans un premier temps : usines d'assemblage à Wentzville (Missouri) pour GM, Toledo (Ohio) pour Stellantis et Wayne (Michigan) pour Ford. Ce sont

25 000 grévistes qui démarrent le mouvement.

Le 11 octobre, 8 700 salariés du site Ford Kentucky (KTP) à Louisville rejoignent la grève.

Mi-octobre, dans l'un des plus grands sites de Stellantis qui fabrique des pick-up basés à Sterling Heights dans le Michigan, 6 800 employés sont appelés par l'UAW à rejoindre le mouvement. Cette usine est considérée comme la plus lucrative et la plus grande ; elle produit l'un des véhicules les plus vendus du groupe, le pickup RAM 1500. Ils sont rejoints par 4 000 salariés du constructeur de poids lourds, filiale de Volvo.

Mi-octobre, le nombre de grévistes atteint un pic à près de 45 000 ouvriers.

En toile de fond, l'évolution probable du secteur automobile.

Avec le développement des voitures électriques, des doutes planent quant au devenir à long terme des véhicules thermiques. La fabrication de véhicules électriques va bouleverser la production et fait planer

des menaces de restructuration du secteur, voire de licenciements sur les emplois actuels. L'implantation de sites de construction de batteries électriques était aussi au centre des discussions entre les constructeurs et les représentants des ouvriers grévistes.

Dans leur grève, les ouvriers ont bénéficié de caisses de grève syndicales et d'un très large mouvement de solidarité. Le syndicat ne dévoile pas à l'avance où se fera la prochaine extension de la grève, préférant créer la surprise et éviter les manœuvres patronales.

Les ouvriers obtiennent 25 % d'augmentation de salaires

D'après négociations se sont engagées qui ont duré plus d'un mois face à l'intransigeance patronale des multinationales de l'automobile. Les grévistes ont tenu bon et, en élargissant la grève, ils ont créé un rapport de force qui a obligé les grands groupes automobiles des USA à reculer. Après 6 semaines de grève, les patrons ont dû lâcher une augmentation de 25 %

des salaires sur une durée de 4 ans, durée de la convention collective. Le salaire ouvrier peut monter à 42 dollars de l'heure.

L'étau très restrictif du droit de grève a été un peu desserré. A noter que Biden en campagne est allé soutenir les grévistes les considérant certainement comme de potentiels électeurs. Il faut souligner la grande vigueur du mouvement gréviste dans cet épisode historique pour la classe ouvrière aux USA et dans le monde car cette grève a valeur d'exemple pour les travailleurs des autres pays. Le syndicat a su dans ce mouvement mettre à profit sa puissance et son organisation au service des revendications ouvrières, ce qui mérite d'être souligné dans un pays, les USA, qui reste encore la première puissance mondiale.

1. Le syndicat UAW (United Auto Workers) compte 700 000 membres.

2. Stellantis est un groupe automobile multinational franco-italo-américain fondé le 16 janvier 2021, résultant de la fusion des groupes PSA Peugeot-Citroën (PSA) et Fiat Chrysler Automobiles (FCA).

Make Amazon Pay !

Dans plusieurs pays du monde, la lutte de classe se manifeste chez Amazon derrière le mot d'ordre « Faites payer Amazon ! » Ce géant mondial de la vente en ligne qui fait partie des GAFAM, dont le PDG est Jeff Bézos, est touché par une grève dans plusieurs pays du monde.

Pour la journée du Black Friday, vendredi 24 novembre, les salariés d'Amazon étaient invités à se mettre en grève dans de nombreux pays par la fédération syndicale interna-

tionale, Global Union (UNI). C'est à cette occasion qu'ils ont mis en avant leur slogan : « Make Amazon Pay ! » Dans plus de 30 pays, dont la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, la France, le Japon, le Bangladesh, les USA, ils étaient appelés à protester contre Amazon. Les travailleurs-ses n'en peuvent plus des salaires bas, des conditions de travail difficiles du géant des ventes en ligne.

En Grande-Bretagne la grève importante a affecté plusieurs sites, dont celui de Coventry où l'on a pu

dénombrer 800 salariés sur un piquet de grève sur un effectif de 2 300. Ils revendiquent une rémunération de 17,2 euros l'heure contre 12 actuellement.

En Allemagne, à l'appel du syndicat Verdi, Leipzig, Rheinberg, Dortmund, Bad Hersfeld, Coblenz sont en mouvement sur les 20 entrepôts que compte le pays. Les revendications portent sur les salaires et les conditions de travail, notamment pour une convention collective qui offre des protections aux salariés.

En Italie, le syndicat Filcams Cgil signale une forte participation dans un centre Amazon près de Milan Piacenza.

En Espagne, des mouvements ont été appelés pour un Cyber Monday (lundi Internet)

Les salariés du centre logistique Trapagaran au Pays Basque prévoient une grève pour Noël.

Dans le centre de distribution de Gipuzkoa, les salariés ont traduit Amazon en justice pour l'obliger à embaucher 60 salariés licenciés. ★

Starbucks, une entreprise progressiste ?

Le journal du Parti Communiste du Travail d'Amérique, Red Phoenix, se fait l'écho dans son édition du 30 novembre du mouvement national de grève dans le groupe Starbucks qui cultive une image « progressiste » :

Le géant du café, malgré des profits de plus de 3,3 milliards de dollars l'an

dernier, a refusé d'entamer des négociations et a mené une campagne agressive contre les syndicats, avec des menaces, de l'intimidation et des licenciements.

En réponse, les syndicalistes ont organisé le mouvement "Red Cup Rebellion". Le 16 novembre, ou "Red Cup Day", est le moment où Starbucks remet ses tasses rouges de Fêtes aux

clients. C'est le jour de ventes les plus importantes de l'année. Des événements de solidarité ont eu lieu dans des magasins non syndiqués, dans le but d'exercer des pressions sur la direction de Starbucks pendant cette journée d'action cruciale. Les participants ont été encouragés à se rassembler à l'extérieur des magasins

avec des affiches, des bannières et des dépliants pour informer les clients et les passants sur les pratiques de travail illégales de Starbucks, et les inciter à inonder sa hotline en exprimant leur solidarité avec les travailleurs.

Les membres du Parti ont organisé des actions de solidarité en Californie, en Oregon et au Texas. ★

Suède : une grève chez Tesla entraîne un mouvement dans plusieurs secteurs

Un mouvement de grève initié par le syndicat de la métallurgie de Suède IF Metal (Industrifacket Metall) fait tache d'huile et entraîne une avalanche de mouvements de solidarité de plusieurs secteurs dans le pays.

Tesla est un des fleurons de la voiture électrique fabriquée aux USA, un géant mondial. Son propriétaire n'est autre qu'Elon Musk.

Tesla ne possède pas d'usine de fabrication en Suède. Néanmoins, il embauche des mécaniciens et électriciens pour l'entretien des véhicules.

Fin octobre, 130 mécaniciens chargés du dépannage déclenchent un mouve-

ment de grève dans dix ateliers répartis dans 7 villes de Suède. Ils réclament à la firme une convention collective et des hausses de salaires. Problème, Elon Musk ne veut « nulle part au monde » entendre parler de convention collective et de syndicats.

Le mouvement s'étend le 3 novembre à 470 travailleurs dans 17 ateliers. Il trouve un écho et fait tache d'huile, d'autres secteurs se joignent au mouvement par solidarité.

Le syndicat des travailleurs des transports décide le blocage des activités portuaires qui va s'étendre à tous les ports le 17 novembre : **les dockers**

refusent de décharger les Tesla.

Les postiers refusent de livrer les plaques d'immatriculation (*) ; se joignent aussi au mouvement **les livreurs d'autos, les électriciens** réparateurs de bornes électriques, **les sociétés de taxis. Les concessionnaires**, le secteur de la construction...

Le fait qu'Elon Musk refuse de signer une convention collective a mis le feu aux poudres car cela est vécu comme un précédent très dangereux en Suède où 90 % des salariés bénéficient d'une convention collective négociée par secteur et qui est le socle du droit du travail.

Cette grève démontre la capacité de riposte de la classe ouvrière et de sa conscience de classe à travers les mouvements initiés dans les autres secteurs concernés par la chaîne d'approvisionnement.

Tesla, entreprise multinationale, a déjà dû répondre à des mouvements de protestation en Allemagne et aux USA où les salariés revendiquent aussi pour leurs salaires et conditions de travail et regardent avec sympathie le mouvement qui se développe en Suède. ★

* Tesla attaque l'État suédois pour ne pas fournir le service d'acheminement des plaques minéralogiques par la poste.

Loi « plein emploi »

Une attaque de grande ampleur contre les plus précaires

France Travail et ses lourdes conséquences, ça y est, c'est adopté, avec une centralisation autour de ce tout puissant organisme unique, machine à contrôler, à radier, à faire peur, avec d'impitoyables algorithmes.

Le gouvernement, à l'œuvre dans sa traque aux pauvres, aux chômeurs et aux précaires, a, bien entendu, cédé aux injonctions de la droite. Les modifications du Sénat, aggravant la loi, sont passées. Les 15 heures d'activité qu'il exigeait y figurent, pour tous les inscrits (et ils seront nombreux, puisque tous les **bénéficiaires** du RSA, c'est-à-dire tous les membres de la famille concernée, dès qu'ils auront l'âge requis pour travailler y seront contraints, et non l'**allocataire** seul, comme c'est encore le cas).

S'il doit y avoir prise en compte de difficultés particulières, ce sera du domaine de l'exception, laissée à l'appréciation de l'organisme, d'une personne... Voilà qui ressemble fort au système britannique des Jobs Centers (cf. Daniel Blake, le film de Ken Loach). Malade, mère célibataire, handicapé... ? La prise en compte des difficultés à pratiquer les 15 heures d'activité sera à géométrie variable, laissée à l'appréciation du conseiller en charge du suivi. Elle n'est ni définie, ni fixée par la Loi.

C'est ce que Dussopt baptise « une quête de l'émancipation individuelle

par le travail ». Même si votre situation, à l'évidence, ne permet pas l'accès à l'emploi ! Une nouvelle sanction est créée pour les « fautifs » : la suspension de l'allocation, qui ne sera pas totalement rendue ; il y aura en effet une limite à trois mois de rattrapage, même si la sanction s'avère non fondée !

Pour le gouvernement, ce serait le moyen de réduire le chômage à 5 % d'ici 2027. Pas si sûr, pourtant, car le chômage remonte ! Deux trimestres consécutifs de hausses ont été annoncés par l'INSEE et confirmés par la DARES. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement a d'autres cartouches en prévision. Il compte s'en prendre aux 550 000 bénéficiaires de plus de 50 ans, premières victimes de chômage de longue durée. La durée d'indemnisation a déjà été ramenée pour eux de 36 mois à 27. Ce serait encore trop long : 18 mois suffiront, comme pour tout le monde ! Au nom des économies bien pensées (440 millions sont déjà prévus avec la réforme actuelle, mais apparemment ça ne suffit pas), la négociation emploi seniors va donc être revue en 2024.

Ce qui explique pourquoi l'accord négocié par le MEDEF et certains syndicats (CFDT, FO et la CFTEC) sur l'assurance chômage n'a pas été agréé par le gouvernement.

A l'horizon 2030, ce dernier cible 65 % de personnes de 60 à 64 ans en emploi (contre 33 % aujourd'hui). Et, selon lui, supprimer les mois d'allocation supplémentaires inciterait au retour à l'emploi.

Déjà pénalisés par le recul de l'âge de la retraite, les seniors qui vont être davantage exclus de l'indemnisation, devront, pour beaucoup d'entre eux, se tourner vers le RSA en attendant 64 ans ou plus.

Alors que les exonérations de « charges patronales » (c'est-à-dire de cotisations sociales !) fleurissent, plombant les comptes de la Sécurité Sociale pour enrichir le patronat, le gouvernement a d'autres attaques en vue pour frapper les seniors. Borne

réfléchit à une limitation des ruptures conventionnelles, qui explosent pour les 55 à 60 ans « *faisant office de pré-retraite déguisée* », dit-elle. En hausse de 27 % depuis 2017, ces ruptures, issues du mandat Sarkozy (qui sont des licenciements déguisés, sans contrainte pour l'employeur) ont le tort, aux yeux du gouvernement actuel, de permettre l'indemnisation ! Pour B. Le Maire : « *Si on ne secoue pas les puces, il n'y aura pas 5 % de taux de chômage en fin de quinquennat, soit le plein-emploi* ». C'est la vision réactionnaire partagée par tous les membres de ce gouvernement, et leur loi est une attaque de grande ampleur contre les plus précaires. Les organisations de chômeurs, des syndicats, des militants de Pôle Emploi, y répondent par les mobilisations, occupations et manifestations. Nous serons à leurs côtés ! ★



Mobilisations du 2 décembre contre le chômage et la précarité

Cette 21^e édition des marches contre le chômage et la précarité intervient cette année à la veille de la mise en place de France Travail dénoncé par le Comité national CGT des travailleurs privés d'emploi et précaires comme « un grand outil technocratique de flicage dont nous avons besoin » : « de réforme en réforme, Macron, Borne et Dussopt n'ont eu de cesse de s'attaquer aux chômeurs/chômeuses plutôt que de s'attaquer au chômage. Leur projet de "France Travail" est la suite logique de leur "loi travail", toujours moins de droits pour les salariés... L'objectif reste le même, nous forcer à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel salaire et dans n'importe quelles conditions. La réforme du RSA avec ses 15 h d'activité obligatoire est un pas de plus vers le travail forcé. »

Logement

Une politique pour les spéculateurs et les marchands de sommeil

Le décret n° 2023-695 du 29 juillet 2023 « portant règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et assimilés » a été publié au Journal Officiel le 30 juillet.

La Fondation Abbé Pierre s'est inquiétée du fait qu'il allait « rendre habitables des logements de moins de 2,20 mètres de hauteur sous plafond ». Le Dal a, pour sa part, dénoncé un « décret marchand de sommeil » qu'il analyse comme « une régression majeure en matière de protection des habitants » : « le décret du 29 juillet 2023, permet depuis le 1er octobre de louer un logement en sous-sol, un logement de 1 m 80 sous plafond, un logement couloir de moins de 2 m de large, un logement sans vue horizontale sur l'extérieur, une pièce sans autre ventilation que la porte ouverte et une VMC pour les autres pièces ».

En réponse, le Ministère du logement indique que ce décret « réaffirme l'importance des 2,20 m » et « ne change rien à la situation actuelle », puisqu'il ne ferait qu'intégrer dans

le code de la santé publique ce qui figurait jusqu'à présent de façon éparse dans les différents règlements sanitaires départementaux (1).

Applicable au 1^{er} octobre 2023, la nouvelle mouture du code de la santé publique précise que « les caves, quels que soient les aménagements et transformations qui leur sont apportés » sont « par nature impropres à l'habitation ». Mais elle indique qu'en dehors de ces « locaux enterrés conçus et construits pour être utilisés à des fins de conservation et d'entreposage », un sous-sol peut être mis à disposition aux fins d'habitation : s'il est aménagé à cet effet, si une des pièces de vie est d'une surface au moins égale à 9 mètres carrés et que les autres ont une surface au moins égale à 7 mètres carrés, s'il est d'une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 m et si au moins une des pièces de vie est munie d'une fenêtre ou d'une baie offrant une vue sur l'extérieur permettant une aération et un éclairage naturels suffisants. Il en va de même des combles.

Comme toujours, c'est dans les détails – en l'occurrence dans la référence au décret de 30 janvier 2002 – que se cache le diable (2) : à condition d'être d'une hauteur d'au moins 1,80 m, des locaux seront réputés répondre aux normes de salubrité, d'hygiène et de décence dès lors que leur volume habitable (surfaces habitables multipliées par les hauteurs sous plafond) est égal à 20 mètres cubes

Il est vrai que ce décret du 30 janvier 2002 rendait déjà possible la location des biens avec moins de 2,20 mètres, mais certains RSD prévoyaient des dispositions plus contraignantes. « L'harmonisation » se fait donc au plus défavorable et prend force de loi. C'est donc bien à juste titre que le DAL affirme que « ce décret légalise les logements des marchands de sommeil et lance la course aux caves, logements-couloirs, bas sous plafond, combles de même nature, sans autres ouverture sur l'extérieur que des vasistas, une porte, des fenêtres sans ouvrant, pour tirer profit du moindre placard à balais ».

Nous soutenons les mobilisations

engagées contre ce décret qui, comme le souligne le DAL, « ne prend en compte ni le réchauffement climatique qui tue à chaque canicule des personnes vulnérables assignées dans des logements fournaise, ni l'évolution des normes de confort depuis 45 ans ».

C'est de mauvais augure pour le projet de loi sur le logement qui devrait être déposé au Parlement au printemps 2024 ★

(1) Les règles générales d'hygiène et de salubrité étaient, jusqu'à présent, définies par des arrêtés préfectoraux portant Règlements sanitaires départementaux (RSD) pris sur le modèle d'une circulaire du 9 août 1978.

(2) L'art. R.1331-20 du code de la santé publique indique : « Les locaux dont la hauteur sous plafond est inférieure à 2,20 mètres sont impropres à l'habitation sauf s'ils respectent les dispositions de l'article 4 du décret du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent. »

COP 2028

Compensation a minima des dégâts et plus de centrales nucléaires

La 28^e conférence internationale sur le climat se tient cette année à Dubaï, capitale des Emirats arabes unis du 30 novembre au 12 décembre.

Il ne nous est donc pas possible dans le cadre de ce numéro d'en faire un bilan. Mais nous avons déjà un certain nombre d'éléments d'information sur le déroulement de ces premières journées ainsi que des informations sur la mise en œuvre des engagements qui avaient été pris par les différents Etats lors de la COP 21 qui s'est déroulée à Paris en 2015. Si ces accords de Paris avaient eu un retentissement particulier et suscité un espoir, c'est parce qu'ils avaient débouché sur des engagements juridiquement contraignants sur les changements climatiques. Adoptés par les 196 pays participants, l'objectif était de maintenir « *L'augmentation de la température moyenne mondiale bien en-dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels* » et de poursuivre les efforts « *pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels* ». Depuis, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC) indique que le franchissement

du seuil de 1,5°C risque d'avoir des conséquences beaucoup plus graves sur les changements climatiques, notamment des sécheresses, des vagues de chaleur et des précipitations plus fréquentes et plus destructrices. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent culminer avant 2025 au plus tard et diminuer de 43 % d'ici 2030.

Son 6^e rapport, publié en mars dernier, est loin d'être rassurant sur la capacité des Etats des pays industrialisés à remplir leurs engagements. Ce rapport souligne que les émissions de GES continuent d'augmenter de même que les risques climatiques liés à ce réchauffement. Les événements climatiques de ces dernières années en apportent la preuve avec des conséquences souvent dramatiques pour les populations les plus pauvres, comme le montrent les inondations au Pakistan et en Afrique de l'Est ces dernières semaines.

Or, que propose la COP 28 dans ses premières séances du jeudi 30, vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre ?

Deux grandes orientations se dégagent des mesures proposées par les grandes puissances et les pays riches les plus émetteurs de GES :

payer pour les dégâts climatiques et développer des technologies qui permettraient de limiter, voire de supprimer les émissions de GES. Mais, pour l'instant, pas de mesures fortes et immédiates pour arrêter la production d'énergie à partir des énergies fossiles.

Le Sultan Al Jaber, patron de la COP 28, ministre de l'Industrie de son pays et PDG d'Adnoc, la compagnie pétrolière émiratie dotée des onzièmes réserves d'hydrocarbures du monde, a proposé et fait adopter le jour de l'ouverture de la COP, la concrétisation du fonds sur les pertes et dommages qui doit aider les pays les plus vulnérables à affronter les dégâts irréversibles du changement climatique. On participe et continue de participer au dérèglement climatique mais on paie pour les dégâts que l'on cause ; de la même manière, les Emirats Arabes Unis achètent des forêts en Afrique pour compenser leur émission de carbone. C'est le système de compensation version internationale que nous avons dénoncé dans un article de notre journal du mois de novembre. Reste un « éléphant dans la pièce » : « *Sans un engagement à éliminer progressivement les combustibles fossiles, c'est un gouffre ouvert,*

plus de combustibles fossiles signifiant plus de pertes et de dégâts », affirme Joseph Sikulu, directeur du réseau « 350.org » du Pacifique.

La deuxième « solution », dont Macron s'est fait le chantre, c'est le développement du nucléaire. Vingt-deux pays, dont les Etats-Unis, la France et les Emirats Arabes Unis ont appelé, samedi 2 décembre, à tripler les capacités de l'énergie nucléaire dans le monde d'ici à 2050, par rapport à 2020. A noter, la Chine et la Russie, principaux constructeurs de centrales nucléaires dans le monde aujourd'hui, ne figurent pas parmi les signataires. Pour justifier cette injonction, John Kerry affirme : « *Nous savons par la science, la réalité des faits et des preuves qu'on ne peut pas atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 sans nucléaire* ». Certains défenseurs de l'environnement soulignent, en revanche, les risques d'accidents, la question des déchets sur le très long terme ou encore les coûts élevés de l'atome. Nous ajouterons qu'il faut des années pour que ces centrales soient opérationnelles, et pendant ce temps, TotalEnergies est impliqué dans 33 chantiers, véritables « *bombes climatiques* » à travers le monde. ★

Glyphosate : autorisé jusqu'en 2033 !

Dans notre édition d'octobre dernier nous intitulions notre article sur le glyphosate : « *Un herbicide difficile à éradiquer !* ». Le 12 octobre, les Etats membres de l'Union Européenne devaient en effet voter sur le prolongement ou non de l'autorisation de l'utilisation de cette substance dans les pays membres.

N'ayant pu se mettre d'accord, un deuxième vote a eu lieu le 16 novembre. Sept pays, dont la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Bulgarie, la Belgique et Malte se sont abstenus. Dix-sept ont voté pour et trois s'y sont opposés : le Luxembourg, l'Autriche et la Hongrie. Un consensus n'ayant pu se dégager, jeudi 16 novembre, l'exécutif européen a tranché en autorisant l'utilisation du glyphosate pour dix ans supplémentaires. Si la commission européenne a prévu quelques garde-fous – par exemple des « *bandes tampons* » de 5 à 10 mètres aux alentours des zones pulvérisées ou l'interdiction de la dessiccation, c'est-à-dire l'épandage pratiqué sur les cultures avant récolte, pour accélérer le mûrissement des plants, elle a renvoyé la responsabilité de restrictions d'usage aux Etats membres. « *Alors que plus de 626 000 citoyens réunis autour de plus de 30 organisations de la société*

civile demandaient à la France de s'y opposer clairement, [l'abstention] est une trahison », ont dénoncé les associations Foodwatch et Générations futures, à l'initiative d'une pétition. Le lendemain de cette annonce, la coalition Secrets toxiques a annoncé son intention de déposer un recours en annulation devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

La veille du vote, le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, avait redit qu'une interdiction totale de l'herbicide n'était « *pas possible* » à l'heure actuelle faute de solution de rechange pour les agriculteurs. « *Il faut reconnaître qu'il y a des usages pour lesquels nous sommes aujourd'hui [dans l']impasse. On continuera à défendre au niveau européen la volonté de réduire l'usage du glyphosate et, en même temps, de prendre acte des situations d'impasse dans lesquelles nous nous trouvons* », avait-il déclaré devant le Sénat.

C'est la même position que défend la FNSEA, syndicat agricole qui défend d'abord les intérêts de l'agrobusiness : « *Pas d'interdiction sans alternatives* ». Si Paris avait voté contre la ré-homologation du glyphosate, « *cela aurait été mal vécu chez les agriculteurs*, a déclaré à l'Agence France-Presse Hervé Lapie, secré-

taire général du syndicat. *Tout le monde est bien conscient aujourd'hui qu'il n'y a pas d'alternatives crédibles.* » Pourtant, des alternatives, notamment mécaniques, au glyphosate ont été identifiées depuis 2017 par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). C'est aussi le point de vue défendu par la Confédération paysanne, qui qualifie la ré-autorisation d'« *erreur monumentale* ». Dans un communiqué elle dénonce « *la décision scandaleuse de la Commission européenne qui se fait sur le dos des paysan·nes* ». « *Ré-autoriser le glyphosate est une erreur monumentale. C'est ignorer la réalité qui veut que les paysan·nes sont les premières victimes des pesticides, béquilles chimiques et économiques. C'est faire croire que continuer à utiliser cet herbicide ne pose aucun problème. C'est repousser toujours plus loin les changements dans les exploitations agricoles. Enfin, c'est refuser d'assumer la nécessité urgente de soutiens économiques au développement de pratiques affranchies de ce pesticide et plus généralement de toutes les substances dangereuses.* » Quant au groupe allemand Bayer (qui a acquis Monsanto en 2018) il s'est évidemment réjoui de l'annonce de

la Commission. « *Cette nouvelle autorisation nous permet de continuer à fournir aux agriculteurs de toute l'Union européenne une technologie importante pour la lutte intégrée contre les mauvaises herbes* », a déclaré un porte-parole.

Rappelons que le glyphosate a été classé cancérigène probable depuis 2015 par la Commission Internationale de Recherche sur le Cancer (CIRC).

On apprenait récemment qu'un jeune atteint d'un cancer avait été indemnisé à hauteur de 1 000 euros par mois par le fonds d'indemnisation des victimes des pesticides (FIVP). Sa mère avait été exposée pendant les premier mois de sa grossesse à cet herbicide. Bayer, lui, vient d'être condamné par le tribunal de Jefferson City dans le Missouri, à verser 1,5 milliard de dollars à trois jardiniers américains... et le groupe a 40 000 procès à venir !

En attendant, la Commission européenne – dont l'exécutif français est partie prenante –, répond aux intérêts des monopoles de l'agrochimie et de l'agrobusiness contre la préservation de la santé de tous. ★

Macron en Suisse réclame plus d'eau pour les centrales nucléaires

Macron a effectué récemment une visite d'Etat de deux jours en Suisse.

Un des sujets à l'ordre du jour des discussions avec son homologue, était celui du fleuve Rhône et de son débit. En effet, ce sont les Suisses qui ont la main sur le « robinet » et la France a besoin de plus d'eau... notamment pour ses centrales nucléaires, les 4 centrales qui existent déjà sur le fleuve (Bugey, Tricastin, Saint-Alban et Cruas-Meysses) mais aussi pour celles à venir, les 2 nouveaux réacteurs EPR que Macron veut voir construits sur le site du Bugey (dans l'Ain).

A cette occasion, des antinucléaires suisses et français se sont rassemblés mercredi 15 novembre au pied du barrage du Seujet, au cœur de Genève, celui-là même qui régule le débit du fleuve, pour dénoncer le nucléaire et ses conséquences.

En effet, le Rhône est le plus puissant fleuve français. Il alimente 19 centrales hydro-électriques et 4 centrales nucléaires, produisant au total

un quart de la production électrique française, c'est dire son importance stratégique !

Or, le changement climatique a deux conséquences : le réchauffement de la température du fleuve mais aussi et surtout la baisse du niveau d'étiage. En mars 2023, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a tiré la sonnette d'alarme. Entre 1960 et 2020, le débit du Rhône a baissé de 7 % à la sortie du Lac Léman, et de 13 % en Camargue. Et cela n'ira pas en s'arrangeant, malgré un effet d'aubaine avec la fonte accélérée du glacier. Selon les prévisions, les débits d'étiage du fleuve (période de l'année où les cours d'eau sont les plus bas, NDLR) pourraient encore perdre 20 % dans les trente prochaines années.

Ce problème de réduction du débit interroge les usages, notamment celui de puiser de l'eau pour refroidir les centrales alors que la ressource se raréfie. D'autre part, les centrales nucléaires, notamment celles qui ont un circuit ouvert, rejettent dans le fleuve une eau qui peut atteindre 4,



voire 5 degrés supplémentaires. Avec le réchauffement de l'eau du fleuve dû au réchauffement climatique, on peut imaginer les conséquences négatives sur l'écosystème ! Il semble qu'un accord ait été trouvé entre le gouvernement français et suisse sur la question de la gestion du débit du fleuve, au grand dam des associations environnementales.

« Les sécheresses à venir doivent nous faire prioriser l'irrigation et les réseaux d'eau potable sur le nucléaire dangereux, remplaçable et incompatible avec un climat plus sec et des débits de rivières réduits », lance Delphine Klopfenstein-Broggini, conseillère nationale genevoise. C'est également notre avis ! ★

Des moyens pour l'école, pas pour le SNU

Le 18 novembre dernier, le collectif « Non au SNU » de la région parisienne a organisé une réunion publique à la bourse du travail, à Paris. Une centaine de personnes sont passées, pour s'informer, participer aux débats. Lors de la réunion du collectif national qui a suivi, un tour d'horizon a été fait du travail réalisé par les collectifs locaux existants. Un des responsables du collectif IdF a souligné le fait que ce qui a attiré l'attention de nombreux participants à la réunion du 18, c'est l'ampleur du maillage que l'armée est en train de tisser en direction des jeunes, à travers le SNU et les « classes et lycées engagés », l'incitation à les prolonger en adhérant aux « cadets de la gendarmerie nationale », aux « classes de défense »... C'est la militarisation des esprits, notamment d'une partie de la jeunesse, que le gouvernement, la haute hiérarchie militaire, veulent

pousser de l'avant. Ce constat est largement partagé par toutes celles et tous ceux qui participent aux collectifs locaux (1), qui font un gros travail d'information en direction des jeunes et des enseignants sur la déclinaison actuelle du SNU, à savoir, les « classes et lycées engagés ».

Dissiper le brouillard de la communication officielle sur le SNU

Depuis le lancement du SNU, il y a 6 ans (2017), la communication des ministres en charge de sa mise en œuvre et celle de Macron lui-même n'ont cessé d'évoluer, voire de se contredire, pour s'accélérer ces derniers mois, vers une généralisation du dispositif dès 2024. La secrétaire d'Etat en charge du SNU (2) a chiffré les objectifs :

Année	Objectifs
2025	120 000
2026	365 000
2027	800 000

On mesure l'ambition affichée, quand on compare ces chiffres à ceux des sessions SNU ouvertes seulement à des jeunes volontaires :

Année	Objectifs	Réalisés
2021	25 000	14 653
2022	40 000	32 416
2023	64 000	40 000

Plusieurs rapports parlementaires ont été réalisés. Ils mettent tous en

avant le coût élevé de ce dispositif (avec des projections qui vont de 2 à 4 milliards par an), surtout s'il est généralisé à toute une classe d'âge (800 000 jeunes, filles et garçons), le manque d'encadrants (il manque déjà 50 000 animateurs chaque année pour encadrer les activités « normales », l'absence de dispositifs de formation adaptés, le manque de moyens (hébergement)...

Les cas de « dysfonctionnements » se sont multipliés, allant de brimades collectives à des agressions sexuelles commises sur mineurs par des encadrants, des propos et comportements racistes... L'agence Travel Planet, qui a obtenu l'appel d'offres pour 4 ans, pour l'organisation des transports des jeunes (un contrat de 120 millions), a multiplié les incidents (bus annulés, changements de dates de transports...).

Dans son rapport sur le SNU (3) le député J.-C. Raux (écologiste) s'interroge sur le pourquoi de la généralisation du SNU : c'est « comme si, à la suite des émeutes [des jeunes des quartiers populaires de l'été dernier] la volonté de faire entrer la jeunesse dans les rangs » avait prévalu. Il conclut à la nécessité de « surseoir » à la mise en œuvre de la généralisation du SNU. Quant à nous, c'est l'abandon pur et simple de ce projet néfaste et dangereux que nous exigeons, comme le font toutes les organisations des collectifs « Non au SNU » ; il n'est « ni amendable, ni négociable ». ★

- Des collectifs « Non au SNU » existent dans plusieurs villes ou départements : Saint-Nazaire et dans le 44, sur Lyon, dans la Creuse, en Corrèze, dans le Var, en Lorraine (Nancy), dans les Vosges, en Ile-de-France.
- Priscia Thévenot est secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Education nationale, chargée de la jeunesse et du SNU.
- Ce rapport (que nous pouvons transmettre à celles et ceux qui sont intéressés), contient beaucoup d'éléments concrets sur la mise en œuvre du SNU. Il a été présenté en octobre 2023 dans le cadre du projet de loi de finances. Ce document de plus de 138 pages, contient le rapport (66 pages) et les amendements, prises de positions et décisions prises par la commission.

Les nouveaux « pièges » en préparation

D'une part, il est question de faire du SNU une « alternative » au stage en entreprise qui est obligatoire pour les jeunes de Seconde générale et technologique. Pour les 550 000 élèves concernés, il n'y a que 200 000 stages qui sont aujourd'hui proposés par les entreprises, associations et collectivités territoriales. Les jeunes du SNU sont également « visés » pour les JO.



Le N°99 – Novembre 2023 d'Egalité, Journal de l'Organisation de femmes Egalité est paru. Dans ce numéro un Dossier spécial Palestine et des articles sur les mobilisations dans les secteurs des métiers féminisés (santé, AESH, petite enfance...)
 Prix public : 3 € + frais de port 4 €

La domination coloniale de plus en plus contestée, sous différentes formes

L'impérialisme français est confronté à la contestation sociale et politique des peuples des colonies qui paient le prix fort de sa domination, en termes de dégradation des conditions de vie (il n'y a pas d'eau potable pour les habitants de Mayotte, sans parler de l'empoisonnement de masse provoqué par le chlordécone dans les Antilles), de délabrement des services de santé (mis en lumière de façon crue lors de la pandémie), de niveau de chômage, notamment chez les jeunes, de discriminations de toutes sortes... sans parler du racisme contre les populations autochtones. La crise du système capitaliste impérialiste prend un caractère plus aigu dans les colonies, rendant encore plus insupportables pour les peuples les liens de domination coloniale.

Quand les révoltes éclatent, ou qu'elles menacent d'éclater, les brigades de gendarmerie sur place sont renforcées par l'envoi du GIGN, de troupes et de blindés, comme cela a été le cas au moment du référendum imposé en Kanaky en décembre 2021, contre la volonté du peuple kanak et de ses organisations politiques et sociales. En Martinique, ce fut notamment le cas en décembre 2021,

en Guadeloupe, GIGN et RAID ont été envoyés en novembre 2021...

Il y a bien sûr des différences entre les colonies, notamment du point de vue de la force des aspirations des peuples à l'indépendance et des mouvements qui les portent. Si la puissance coloniale – en l'occurrence l'impérialisme français – essaie de les étouffer, qu'elle les réprime partout, elle essaie aussi de creuser ces différences pour éviter les effets de « contagion » sociale, culturelle et politique que ces aspirations et les luttes qui les expriment, ont les unes sur les autres, par-delà les milliers de kilomètres qui séparent ces peuples. Dans ce qu'on appelle les Outre-mer, Macron cristallise les colères contre sa politique et la façon de la mener. Ses commentaires racistes en 2017 sur les Mahorais qui tentent d'atteindre Mayotte, son manque total de respect pour les Kanaks et leurs coutumes, notamment au moment du référendum de 2022, ses promesses répétées et jamais tenues, notamment en Polynésie (sur la reconnaissance des victimes des irradiations nucléaires) ... lui collent à la peau. La question de l'indépendance de la Kanaky, qui continue à être portée par les organisations indépendan-

tistes, « envers et contre tout », a provoqué de nombreuses réactions dans les autres colonies.

Parmi ces réactions, il y a la « déclaration unitaire des colonies » (1) de neuf organisations qui se sont exprimées en marge de l'AG de l'Onu. Elle montre notamment les points communs et les revendications propres à chacune des colonies, dans un contexte où l'impérialisme français essaie par tous les moyens de les faire taire au niveau international.

Depuis, Macron a fait un discours sur « l'autonomie de la Corse, dans la République » (2) dans lequel il dit notamment être favorable à la définition d'un « cadre lui permettant de définir certaines normes ». Cela a créé des attentes parmi les élus des Outre-mer, partisans de l'autonomie. Mais Macron ne veut pas s'engager sur ce terrain. Il limite le processus de discussions engagé début septembre avec la soixantaine d'élus ultra-marins aux 72 mesures déclinées par Borne, pour répondre aux « difficultés de la vie quotidienne » des populations. Mais sur les questions institutionnelles – le statut des colonies – Macron a clairement affirmé que seule la Nouvelle-Calédonie était concernée par les dis-

cussions sur la prochaine réforme de la constitution, qui devrait modifier les chapitres concernant son statut. Aux élus qui demandent d'échanger sur la question de l'autonomie, il répond avec cynisme qu'il faudrait d'abord qu'ils se mettent d'accord entre eux...

« Planter du colon ? »

Le 49.3 a mis un terme au débat parlementaire concernant le projet de loi de finances. Du coup, tous les amendements votés sur le budget des Outre-mer sont caducs. Reste que la loi adoptée introduit le mécanisme « d'une aide financière pour le transport, l'installation à toute personne résidant en France métropolitaine justifiant d'un projet d'installation professionnelle durable dans les Outre-mer ! ». Devant le tollé que cette mesure a soulevé, rappelant la politique de peuplement des colonies, le gouvernement a dit qu'il reviendrait sur cette disposition. ★

1. Voir l'intégralité du texte sur notre site : Colonies françaises : une déclaration unitaire – pcof.net

2. Discours du 28 septembre 2023 devant les élus de l'Assemblée de Corse.

Darmanin et Le Maire : chantage économique et manœuvres de division en Kanaky

Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, s'est rendu pour la quatrième fois cette année en visite officielle en Kanaky, pour discuter du futur statut de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky. Le Maire, ministre de l'Economie, est venu discuter de l'avenir des trois sociétés qui extraient et transforment le nickel. Elles sont en difficultés financières, lestées par un endettement élevé.

En fait, les deux démarches se complètent. Darmanin se place sur le terrain politique : celui des institutions de la Kanaky maintenue dans le giron de la République française. Il lance des pistes sur les futures institutions de la Nouvelle-Calédonie, débarrassée des prérogatives actuelles des organisations indépendantistes, qui font que le Congrès et le gouvernement sont présidés par des indépendantistes. C'est pourquoi, son principal souci est de se débarrasser des acquis des accords de Matignon et d'Ouvéa, toujours inscrits dans la constitution de la 5e République, en faisant notamment sauter les critères sur le corps électoral. Borne partage cet objectif : devant le Sénat, le 29 novembre, elle a déclaré que « les prochaines élections provinciales devront avoir lieu en Nouvelle-Calédonie (quoi

qu'il en soit, en 2024) avec un corps électoral dégelé ». Autrement dit, ouvert au maximum de résidents, quelle que soit le nombre d'années de leur installation en Kanaky. La droite coloniale ne rêve que de cela.

Darmanin cherche aussi à diviser le camp indépendantiste, en essayant d'isoler les forces qui maintiennent le cap de l'indépendance inscrit dans les accords de Nouméa.

Le nickel, enjeu économique essentiel

Le Maire est venu poser un quasi-ultimatum : abandonner l'idée d'une filière Nickel allant de l'extraction du minerai à son traitement sur l'île au profit de la seule extraction et de la commercialisation du minerai brut sur le marché mondial. En contrepartie de l'acceptation des provinces, compétentes en matière de « développement économique et touristique » (1), l'Etat s'engagerait à participer financièrement à la baisse du prix de l'énergie électrique produite localement (2). C'est une cause importante des difficultés financières des entreprises de la filière nickel, très « électro intensive ». Il a également évoqué la possibilité pour

l'Etat de participer aux « besoins de financement » des trois grandes entreprises, qu'il évalue à 1,5 milliard et à la « restructuration » de leurs dettes (3).

Le Maire n'intervient évidemment pas ouvertement dans la question du « futur statut » de la Kanaky, mais toutes ses propositions, non seulement entérinent le fait que l'indépendance est « hors sujet », mais visent aussi à liquider une des exigences fondamentales des forces indépendantistes, à savoir la maîtrise de la filière du nickel, depuis son extraction, son traitement, jusqu'à sa commercialisation. Beaucoup de forces indépendantistes sont opposées au projet de faire de leur pays, et de sa principale ressource minière, un pays exportateur d'une matière première essentielle à la transition économique à marche forcée vers l'électrique de l'industrie automobile des pays capitalistes impérialistes (alimentée par des batteries contenant notamment du nickel). On comprend bien que les monopoles français tiennent à garder le contrôle sur cette ressource et que l'Etat à leur service exclusif le garantisse en maintenant les mécanismes de domination coloniale sur la Kanaky. ★

1. Les accords de Matignon (juin 1988) complétés par les accords de Nouméa (mai 1998), fixent les domaines dans lesquels l'Etat organise les « transferts de compétence » aux collectivités territoriales, notamment aux 3 provinces et 33 communes.

2. La production d'électricité est assurée par la société d'économie mixte Enercal (97 % de la production d'électricité, dont 80 % est d'origine thermique (gaz, fioul et charbon) et 17 % d'origine hydraulique. C'est la collectivité territoriale de Nouvelle-Calédonie qui est majoritaire dans le capital d'Enercal, ce qui ne veut pas dire que le CA de l'entreprise soit à l'image de la composition du Congrès et du gouvernement, tous deux dirigés par des Kanaks indépendantistes.

3. Un rapport de l'Inspection générale des finances sur l'avenir de la filière, remis en août dernier, dresse un tableau détaillé de la situation des trois grands groupes miniers et trace les orientations pour « la sécurisation des approvisionnements de la France et de l'Union européenne pour la transition énergétique ». C'est sur ce rapport que s'appuie Le Maire pour avancer ses propositions.

Burkina Faso

Des « réquisitions-sanctions » pour faire taire les critiques et éliminer syndicalistes et militants révolutionnaires

Un meeting était prévu le 31 octobre, initié par 16 organisations (1) « pour commémorer le 9e anniversaire de l'insurrection populaire d'octobre 2014, le 8e anniversaire de la résistance victorieuse au coup d'Etat du RSP de septembre 2015 et pour interpeller les autorités de la transition sur nos préoccupations synthétisées dans une plate-forme ministérielle ».

Dès son annonce, des individus se disant soutiens du capitaine Ibrahim Traore ont, en toute impunité, « proféré des menaces, aiguisé des coupe-coupe et appelé au meurtre des responsables des organisations initiatrices » (Communiqué de la Coordination des CCVC de la ville de Ouagadougou).

Quelques jours plus tard, le 21 octobre, la Délégation spéciale qui dirige la Ville de Ouagadougou interdisait le meeting en évoquant des « risques sérieux d'affrontements » et d'accentuation « de la fracture sociale entre différentes composantes de la population ».

Le régime ne s'est pas contenté de laisser ses sbires « aiguiser les coupe-coupe » et son administration interdire le meeting. Le 5 novembre des responsables d'organisations qui

en étaient parties prenantes – parmi lesquels Gabin Korbéogo, président de l'ODJ, ont été réquisitionnés pour être envoyés au front.

Ces « réquisitions-sanctions », qui ciblent des militants politiques, syndicaux ou associatifs et des journalistes indépendants, sont une manière d'éliminer tous ceux qui osent émettre la moindre critique contre le pouvoir du capitaine Ibrahim Traore.

Face à la vie chère et aux attaques des groupes terroristes, qui continuent à allonger la liste des victimes parmi les civils, les militaires et les « volontaires pour la défense de la patrie », le peuple burkinabè ne baisse pas les bras. Alors qu'une nouvelle épidémie de dengue prend une dangereuse ampleur, le syndicat des travailleurs de la santé se mobilise pour exiger du gouvernement des mesures de prévention et de prise en charge des soins. Les étudiants manifestent « pour une meilleure prise en charge de leurs camarades affectés par la crise sécuritaire, et une résolution urgente des allocations de l'ensemble des étudiants »...

C'est pour cela que sont tout particulièrement visés les militants

communistes et révolutionnaires qui dénoncent le creux des discours populistes et pseudo anti-impérialistes du nouveau pouvoir et travaillent, comme le font nos camarades du PCRV, à l'organisation et à la mobilisation des travailleurs et de la population.

Dans ce contexte, la solidarité est très importante. La CGT de Côte d'Ivoire l'a manifestée par un communiqué du 16 novembre : « [La CGT-CI] a appris avec stupéfaction les mesures de "réquisitions-sanctions" prises à l'encontre des membres du collectif syndical CGT-B [qui a] appelé avec des organisations de la société civile burkinabè à un meeting le 31 octobre 2023 à la Bourse du Travail de Ouagadougou ... [La CGT-CI] tient à rappeler que Le Collectif CGT-B est l'un des pionniers de la lutte anti-impérialiste et par conséquent du combat pour la souveraineté nationale et sociale au Burkina Faso... [Elle] « dénonce les mesures de "réquisitions-sanctions" prises à l'encontre des membres du collectif syndical, CGT-B et ses alliés des organisations de la société civile » (2).

Il est important de faire connaître et de dénoncer ces graves menaces qui

mettent en danger la vie de militants politiques, syndicalistes, journalistes, qui défendent les intérêts des travailleurs et des masses populaires et qui ont toujours combattu la domination de l'impérialisme français. ★

(1) ABASSEP (Association burkinabè d'assistance et de secours populaire) – AJB (Association des journalistes du Burkina) – CADDL (Coalition des associations pour la défense du droit au logement) – CCVC/Ouaga (Coalition de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés) – CDAIP (Coordination des comités de défense et d'approfondissement des acquis de l'insurrection populaire) – CNP-NZ (Centre national de presse Norbert Zongo) – Collectif syndical CGT-B – Balai Citoyen – Association Kebayina des femmes du Burkina – MBDHP (Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples) – ODJ (Organisation démocratique de la jeunesse) – UGEB (Union générale des étudiants burkinabè) – REN-LAC (Réseau national de lutte anti-corruption) – CISC (Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés) – SYNAMUB (Syndicat des artistes et musiciens du Burkina) – Association Yampalga

(2) Voir la Forge de novembre, page 14 « Une importante rencontre syndicale ».

La guerre en Ukraine renforce la militarisation dans le monde

Le pipe line NordStream2 a bel et bien été saboté par des agents ukrainiens. Sa destruction, en septembre 2022, immédiatement attribuée par Zelensky, Biden et compagnie aux services de Poutine, a mis un terme aux livraisons de gaz provenant de Russie à l'Allemagne. Cette dernière en avait financé en partie la construction, envers et contre l'hostilité immédiate à ce projet de la part des USA. Cet arrêt définitif a signifié l'obligation pour l'économie allemande de modifier en profondeur son approvisionnement en énergie à bas prix, et en matière première pour la chimie. Fait significatif, la demande faite en mars 2023 d'une commission d'enquête internationale « indépendante » sur cet attentat a été refusée par le conseil de sécurité de l'ONU (1). Depuis, la guerre s'est installée, alimentée par les armes livrées à Kiev par la coalition emmenée par l'impérialisme US et celles que le régime russe produit en quantités et achète à ses alliés et les milliers de soldats qu'il continue à envoyer au combat.

Toujours plus d'armes et plus de zones de guerres

Les derniers chiffres des dépenses d'armement au niveau mondial

battent des records : 2240 milliards en 2022, soit une augmentation de 3,7 % en un an. Ce sont les Etats européens qui se réarment le plus et le plus vite : ils ont consacré 480 milliards en 2022, soit une augmentation de 13 %. La guerre en Ukraine a donné un coup d'accélérateur à la militarisation, mais, comme le soulignent les porte-parole des groupes militaro-industriels, « le réarmement a commencé dès 2014 », suite à la prise de contrôle de la Crimée par la Russie. Les tensions entre les USA et la Chine ont accentué la course aux armements dans tous les Etats de la région, à commencer par la Chine, le Japon, la Corée du Sud, devenue un important producteur et vendeur d'armes, y compris en Europe. Mais la tension dans le Pacifique profite avant tout aux monopoles d'armement US, qui réalisent 40 % des exportations mondiales (299 milliards de \$ en 2019). A cela est venue s'ajouter la guerre menée par Israël contre le peuple palestinien, qui accroît les tensions dans cette région stratégique. Les armes US affluent pour permettre à l'armée israélienne de raser Gaza.

L'Ukraine est devenue le troisième marché d'exportations d'armes, qu'elles soient vendues ou cédées.

Les monopoles US et britanniques dominent le marché ukrainien et, dans la foulée, ils se sont ouverts des marchés dans tous les Etats de l'est européen.

Les dirigeants ukrainiens voudraient faire de leur pays une des principales plates-formes d'exportation des armements US, britanniques, mais aussi des autres Etats occidentaux pour l'Europe. Ils y voient une garantie de « protection militaire permanente », complétée par l'adhésion à court terme de leur pays à l'UE. Le prochain sommet européen de décembre devrait donner le feu vert pour l'ouverture de la phase active des négociations en vue de l'intégration. Le ministre des affaires étrangères d'Ukraine vient de participer à la réunion du Conseil Ukraine-Otan, pour demander encore plus d'armes, tout en précisant qu'il ne demande pas d'engagement direct des Etats membres dans les combats, insistant sur les qualités de l'armée ukrainienne, « la plus forte et la plus expérimentée sur le champ de bataille » en Europe.

Les monopoles d'armement français ont des difficultés à rester dans les premiers rangs des vendeurs d'armements dans le monde. Ecarté du marché ukrainien, ils essaient de gagner

ceux de pays de « la périphérie » : l'Arménie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, contribuant à alimenter les tensions régionales. En Afrique, le départ des troupes françaises s'accompagne aussi de la réduction de parts de marché pour les ventes d'armes. Les relations politiques que certains régimes ont tissées avec Moscou se traduisent aussi dans l'acquisition de matériel moins cher. Reste le marché « intérieur », avec les 413 milliards de la loi de programmation militaire, pour la période 2024-2030. Comme l'a dit un spécialiste des questions militaires, « c'est difficile à faire admettre, dans cette période d'économie budgétaire qui touche des budgets tel que la santé, l'éducation, le social... ». On a vu que le mot d'ordre « de l'argent pour le social, pour l'école et la santé, pas pour faire la guerre » avait un impact important dans les manifestations contre la réforme des retraites. ★

1. Le texte mis aux voix n'a réuni que 3 voix favorables (Brésil, Chine et Fédération de Russie), les 12 autres membres du Conseil s'étant abstenus. Pour qu'un projet de résolution soit adopté, 9 voix au moins sont nécessaires, sans qu'un membre permanent n'exerce son droit de veto.



28^e Conférence plénière de la CIPOML

Fin novembre, la Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes (CIPOML) s'est réunie au Mexique où le Parti communiste du Mexique (marxiste-léniniste) a tenu son congrès. Ce 28^e plenum de la CIPOML a discuté de la situation internationale et de la lutte anti-impérialiste et adoptée l'appel ci-dessous (voir également page 6, sa déclaration « Solidarité avec le peuple palestinien »).

Les textes de cette conférence seront consultables sur notre site lorsqu'ils seront publiés.

Appel à la classe ouvrière et aux peuples à l'unité et à la lutte contre la bourgeoisie et l'impérialisme

La 28^e Conférence de la CIPOML a été convoquée dans les conditions de l'intensification de l'affrontement entre les impérialistes, qui s'unissent en tant que blocs rivaux. Après quatre jours de travail productif, de discussions sur les problèmes à l'ordre du jour concernant la classe ouvrière et les peuples, la Conférence a pris des décisions unanimes sur les solutions à ces problèmes.

Notre Conférence est décidée à mener une lutte idéologique ouverte et intransigeante contre toutes les opinions et les tendances calomnieuses et trompeuses qui visent à empêcher l'unité et les luttes de la classe ouvrière et des peuples travailleurs du monde.

Aiguïsement des contradictions inter-impérialistes

Nous sommes témoins d'une évolution qu'il ne faut pas sous-estimer, concernant la redistribution économique du monde selon l'évolution des rapports de force entre impérialistes. La Russie n'a pas toléré l'ouverture de l'Ukraine à l'expansion des USA ainsi que de l'Union Européenne et son intégration dans l'OTAN. Elle a envahi l'Ukraine. Il y a aujourd'hui une guerre impérialiste en Ukraine, avec les USA, la Grande-Bretagne et les pays européens et son organisation de guerre, l'OTAN, d'un côté, et la Russie, appuyée par la Chine, de l'autre. Israël, avec le plein appui des USA, de la Grande-Bretagne, du

train de livrer une dangereuse guerre d'agression contre le peuple palestinien, dont il occupe la terre, et de commettre un génocide. L'agression du sionisme israélien est appuyée par la grande majorité des impérialistes, particulièrement les USA. Pendant que les impérialistes luttent en Syrie et en Lybie par l'intermédiaire de leurs mandataires, les conflits locaux en Afrique et les coups d'Etat successifs sont la preuve que les conflits impérialistes pour la répartition du continent continuent. La Chine, par exemple, est en course contre les impérialistes dominants de ces continents en Asie, Afrique et Amérique latine. Par ses investissements, ses prêts et ses crédits, elle défie l'impérialisme américain en particulier. Jusqu'à aujourd'hui la riposte a été une escalade de guerres commerciales suivie de la réorganisation des chaînes d'approvisionnement et des voies de transports, ainsi que des barrières à l'investissement et au transfert de technologie.

La tendance des impérialistes à se défier mutuellement est visible dans l'augmentation des dépenses pour l'armement. Les impérialistes, armés jusqu'aux dents, essaient de nouvelles armes et accélèrent la production d'armements, tandis qu'ils épuisent leurs vieux stocks d'armes dans des guerres telles celle d'Ukraine. Les impérialistes, non seulement accélèrent l'armement et réalisent d'énormes investissements en complexes militaro-industriels, mais ont également entrepris la militarisation de la société capitaliste, en étendant le militarisme à tous les domaines.

Ces conséquences directes du conflit inter-impérialiste ont un impact négatif sur l'économie mondiale. Les coûts en armement, qui doivent sois-disant stimuler la production, pèsent sur le dos du peuple et jouent un rôle destructeur dans l'économie. Par ailleurs, l'Allemagne, qui a cessé d'acheter du gaz à la Russie, essaie depuis deux ans de redresser son économie. Depuis l'an dernier, le niveau de croissance du volume du commerce mondial a chuté. Le ralentissement des taux de croissance affecte également la production industrielle.

De plus, deux grandes banques étasuniennes et une suisse viennent de faire faillite. Ces signes sont symptomatiques de la décadence générale du capitalisme.

Aiguïsement de la crise du système capitaliste impérialiste

Sans doute, les contradictions et les conflits entre les impérialistes ne sont pas la seule raison du ralentissement du développement de l'économie capitaliste. Le système impérialiste capitaliste basé sur l'exploitation et le pillage produit des crises constamment. La finalité de la production capitaliste est d'augmenter les bénéfices des monopoles, et c'est la racine de tous les maux. Les contradictions et les conflits toujours plus aigus entre les impérialistes, ajoutés aux crises capitalistes, telles celle de 2021, approfondissent la crise générale du capitalisme. La crise générale du capitalisme aggrave toutes ses contradictions économiques, financières, sociales, politiques... ainsi que ses effets.

Les problèmes de l'économie mondiale, aggravés par l'intensification des contradictions entre les impérialistes, ainsi que par l'exploitation capitaliste et les diverses taxations, rendent plus difficiles les conditions de vie et de travail des masses exploitées.

Conséquences désastreuses pour la classe ouvrière, les masses populaires et les peuples

Les vieilles prétentions de la bourgeoisie internationale et des idéologies du capitalisme promettant la paix et la prospérité, ne sont plus d'actualité. La domination du capitalisme, celui-là même qui déclenche l'inflation et se précipite de nouveau dans la récession, confirme que les problèmes sociaux sont insolubles dans le cadre de ce système. Les salaires réels chutent, la pauvreté se généralise et s'étend, y compris dans les pays capitalistes avancés.

La classe travailleuse et les peuples opprimés du monde sont plongés dans la pauvreté provoquée par la chute des salaires, les réductions des services sociaux et les nouvelles hausses des impôts. Il leur est toujours plus difficile de satisfaire leurs besoins en alimentation, logement et chauffage.

Une conséquence directe des maux du capitalisme et des attaques de la bourgeoisie contre les travailleurs et les peuples est la renaissance du mouvement ouvrier mondial. A présent, le prolétariat, y compris dans

les pays les plus développés, se positionne contre l'agression capitaliste dirigée contre lui. Le mouvement ouvrier massif et les grèves aux USA, Grande-Bretagne et France sont la preuve que les attaques ne restent pas sans réponse.

Il n'y a rien à attendre des impérialistes

Face au mouvement croissant du prolétariat, la bourgeoisie de nombreux pays tend à se débarrasser de son masque de « démocratie » et à réintroduire le fascisme. Les promulgations de nouvelles mesures réactionnaires se succèdent, et montrent la nécessité de lutter contre le fascisme. La lutte contre le fascisme est partie intégrante de la lutte contre la bourgeoisie et l'impérialisme.

D'autre part, aucun des impérialistes, occupés à se repartager le monde, n'est l'ami du prolétariat et des peuples. Tous sont des exploiters et des pillards. Ils sont intéressés à s'affronter entre eux, à s'emparer des richesses des peuples et à élargir leur sphère de domination. Ceux qui disent être amis des peuples et leur venir en aide sont des menteurs.

Il n'y a rien à attendre de bon des puissances impérialistes qui s'affrontent. L'ambition impérialiste de rediviser le monde et piller les peuples ne fait que préparer une guerre impérialiste. La CIPOML avertit les peuples du monde contre le danger d'une troisième guerre mondiale.

La CIPOML appelle la classe ouvrière et les peuples opprimés du monde à lutter contre tous les impérialistes qui convoitent leurs sources de richesse.

La CIPOML déclare une fois encore qu'elle soutient les peuples opprimés et les luttes de libération, particulièrement celles des peuples palestinien, kurde, cubain et vénézuélien.

Notre Conférence appelle les travailleurs de tous les pays à s'unir et s'organiser pour lutter contre le capitalisme et renverser la domination du capital, sans mettre ses espoirs dans aucun parti bourgeois ou impérialiste. Notre Conférence lance un appel aux peuples et nations opprimés du monde pour qu'ils élèvent leur lutte pour la libération sociale et nationale. ★

(Traduit de l'espagnol par nos soins ; les sous-titres sont de notre rédaction.)

!Alto al genocidio en Gaza!

Unidad y Lucha
Órgano de la Conferencia Internacional de Partidos y Organizaciones Marxistas-Leninistas
Unity & Struggle
Organ of the International Conference of Marxist-Leninist Parties and Organizations
Unité et Lutte

Nov. 2023 **47**

Le n° 47 de la revue Unité et Lutte éditée par la CIPOML vient de paraître dans son édition espagnole.